

La Voix de l'Est

PLACE AUX FEMMES

> LE CHALLENGER SERA MIXTE DÈS L'ÉTÉ 2011

> GRANBY INVESTIRA DANS LES TENNIS SAINT-LUC

>27

PHOTO DANIELE FRANCIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



PHOTO JANICK MAROIS

BROMONT
L'impôt foncier en baisse

>2

DAVID MOYNAN
Délinquant dangereux
ou délinquant à contrôler?

>3

JEUX OLYMPIQUES
Une mauvaise
nouvelle
pour Québec

>27

AGRESSIONS SEXUELLES
Les frères de Sainte-Croix
prêts pour la médiation

>22

DES BONNES IDÉES-OUTILS
au Centre de service régional
des produits :

DEWALT **RYOBI**
RIDGID **Milwaukee**

DELTA **PORTER** **CABLE**

Outils
Granby-tools

L'inventaire d'outils le plus varié en région
303 Robinson Sud, Granby
450 378-2499

TAPIS D'ENTRÉE
à partir de **1 89\$**
/pi ca

CARPETTES DÉCORATIVES
5 pi x 8 pi, à partir de **99**

Toute l'équipe des Tapis Eddy vous souhaite de
Bonneuses Fêtes!

BOIS FRANC Chêne teinté, « GUNSTOCK » 2 po 1/4 x 3/4 po SPÉCIAL 3 79\$ pi ca	CÉRAMIQUE 12 po x 12 po à partir de 1 39\$* pi ca <small>*Quantités limitées</small>
--	--

9, rue Irwin, Granby | 450 378-3951

Les Tapis Eddy
Pierres • Tapis • Céramique

résidentiel - commercial

Estimation Gratuite

Tout, sous un même toit

14

14

14

Baisse de la taxe résidentielle à Bromont



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

BROMONT — La Ville de Bromont a consenti à baisser son taux de taxation résidentielle de 0,07 \$ dans son budget 2011 adopté hier soir. Cette mesure permettra d'alléger l'impact du nouveau rôle d'évaluation foncière 2011-2012-2013.

« On a vraiment regardé ce qu'on pouvait demander à nos citoyens en tenant compte de ce qui est important pour eux quant aux services offerts », a expliqué la mairesse de Bromont, Pauline Quinlan.

Les taux de taxation résidentielle et agricole passent donc de 0,89 \$ à 0,82 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. « Un taux très compétitif à l'intérieur de la région et du Québec », estime le directeur des finances à la Ville de Bromont, Richard Joyal.

La taxe baisse de quatre cents pour atteindre 0,85 \$ pour les immeubles de six logements et plus. Une diminution de 10 cents pour les immeubles commerciaux a été consentie pour atteindre 2,09 \$.

Les terrains vagues desservis ont aussi droit à une baisse du taux de taxation qui passera de 1,69 \$ à 1,31 \$ en 2011. « Parce que de plus en plus, on demande aux promoteurs d'investir au départ dans les infrastructures », précise la mairesse.

Seul le taux de taxation industrielle demeure inchangé à 2,59 \$. « La taxe industrielle demeure la même étant donné qu'actuellement nous avons le dossier de contestation d'évaluation qui n'est pas réglé (IBM qui conteste son évaluation foncière) », explique Pauline Quinlan.

Pour la tarification des services, il y a une seule augmentation, soit la facture pour les matières recyclables dans le secteur résidentiel qui passera de 50 \$ à 55 \$ en 2011.

Compte de taxes

La baisse des taux de taxation a pour objectif de compenser un peu la hausse de l'évaluation foncière moyenne de 15 % pour le secteur résidentiel et de 8,1 % pour le secteur commercial à la suite du nouveau rôle d'évaluation.

« Sur les 3244 unités d'habitation, il y a des gens qui vont bénéficier d'une réduction de taxes, d'autres pour qui ce sera le statu quo et il y en a aussi qui auront des augmentations », explique M. Joyal.

Une résidence dont l'évaluation moyenne était de 245 945 \$ en 2010 qui a subi une augmentation de 15 % vaudra 282 834 \$ en 2011. Son compte de taxes passera de 2690 \$ en 2010 à 2825 \$ en 2011, soit 135 \$ de plus. Cela représente une augmentation de 5%. Si le taux de la taxe foncière était resté inchangé, la hausse aurait été dure à avaler pour les contribuables.

« En 2009 et 2010, il y a eu gel de taxes. En 2011, avec une hausse de 5 %, on se rapproche beaucoup de l'indice de prix à la consommation », explique M. Joyal.

Près de 30 % des contribuables auront une baisse de taxes par rapport à 2010 tandis que 21 % subiront



Le directeur des finances à la Ville de Bromont, Richard Joyal et la mairesse Pauline Quinlan ont présenté le budget 2011 aux membres de la presse, hier après-midi.

une hausse de jusqu'à 100 \$ en 2011. Près de 20 % déboursent entre 100 \$ et 200 \$ de plus par rapport à l'année précédente.

En tenant compte de la hausse de 8,1 %, un commerce dont l'évaluation moyenne était de 400 000 \$ en 2010 atteindra 432 400 \$ en 2011. Le compte de taxes passera de 8760 \$ en 2010 à 9037 \$ en 2011. Cela représente 277 \$ de plus, soit une hausse de 3,16 %.

L'évaluation imposable des immeubles résidentiels à Bromont atteindra le milliard de dollars en 2011. « On voit que le secteur résidentiel est à peu près à 70 % de la richesse foncière comparativement à 20 % commercial et 10 % industriel. La structure financière est beaucoup plus équilibrée qu'elle ne l'était à la fin des années 90 », explique M. Joyal.

Hausse des revenus

Le budget 2011 de la Ville de Bromont atteindra 21 447 000 \$ en 2011, ce qui représente une augmentation de 10,9 % par rapport à 2010. On constate notamment une hausse importante des revenus pour les taxes et tarifications qui s'explique par le nouveau rôle d'évaluation et l'augmentation des nouvelles unités d'habitation.

Les dépenses de fonctionnement passeront de 15 969 280 \$ en 2010 à 18 316 700 \$ en 2011, soit une hausse de 14,7 %. Elles s'expliquent entre autres par les obligations légales de la Ville (dont l'équité salariale), l'application des conventions collectives et l'embauche de nouvelles ressources.

Un montant de 425 828 \$ a été réservé provisoirement dans l'attente de la décision de la Cour supérieure dans le dossier de contestation de

l'usine IBM. « Si ce jugement-là reste tel quel, il y aura un impact sur toutes les industries », indique M. Joyal.

La dette à long terme atteindra 33,8 millions \$ plutôt que 39 millions \$ à la fin de 2010. La baisse s'explique par

la réalisation de travaux qui ont reçu des subventions. En 2011, la dette à long terme devrait grimper à près de 43 millions \$ alors que la Ville prévoit rembourser 3 814 750 \$.

« Ce budget-là reflète une ville en

forte croissance. Il tient compte des principes du développement durable. Il tient compte aussi de l'amélioration des services offerts à la population et de la provision de la contestation des industries », indique la mairesse.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Priorité aux infrastructures

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

BROMONT — La Ville de Bromont prévoit investir plus de 22 millions \$ dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013. Une grande partie des investissements sera consacrée à la réfection des infrastructures.

En 2011, la Ville envisage des investissements totalisant 9,4 millions \$, puis 8,2 millions \$ en 2012 et finalement 4,7 millions \$ en 2013.

Une somme de 3,4 millions \$ sera consacrée à la mise à niveau du réseau d'égout et d'aqueduc en 2011. En trois ans, la Ville compte injecter une somme globale de 7 760 200 \$ pour la réfection de son réseau.

Le projet de réfection du chemin Compton dans le secteur du vieux village sera aussi réalisé l'an prochain au coût de 1 232 000 \$. Une enveloppe de trois millions de dollars sur trois ans a été réservée pour le pavage de plusieurs routes. Dès 2011, un peu plus d'un million \$ sera investi.

Au cours des trois prochaines



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le projet de réfection du chemin Compton dans le secteur du vieux village sera réalisé l'an prochain au coût de 1 232 000 \$.

années, la Ville investira 3,5 millions \$ pour la réhabilitation des chemins de gravier.

Le prolongement de la piste cyclable (Bromont-Adamsville) sera réalisé l'an prochain avec un montant de 150 000 \$. Une bande cyclo-pédestre sera installée le long des routes au coût de 235 000 \$ en 2011 et de 150 000 \$ en 2012.

L'aménagement d'un terrain synthétique de soccer au coût de 1,5 million \$ est prévu en 2012, peut-on lire dans le programme triennal d'immobilisations. Un investissement de 446 500 \$ sera aussi effectué pour le remplacement du système de contrôle à l'usine de filtration, l'an prochain.

PROCÈS DU PÉDOPHILE DAVID MOYNAN

Irrécupérable, dit la Couronne



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Le pédophile David Moynan est-il un délinquant dangereux ou un délinquant à contrôler?

La question peut sembler anodine, mais elle ne l'est pas aux yeux de la Couronne, qui souhaite que le Granbyen reconnu coupable du viol d'un enfant de neuf ans, sa 7^e victime connue, reste en prison pour une durée illimitée, à être fixée par le régime des libérations conditionnelles.

Une mesure uniquement possible lorsqu'un accusé est reconnu délinquant dangereux. S'il n'est qu'« à contrôler », comme le demande la défense, l'homme, qui a déjà été

condamné deux fois en cour pour agression sexuelle sur des mineurs, sortira de prison sous peu puisqu'il est détenu depuis son arrestation, en mai 2003.

Si cela arrive, il fera sans aucun doute d'autres victimes, a plaidé hier le procureur de la Couronne, M^e Claude Robitaille, qui a qualifié le cas de M. Moynan, 49 ans, d'« irrécupérable ». « Il est toujours aussi déviant aujourd'hui, et il ne songe qu'à une chose, c'est de repasser à l'acte », dit-il.

L'accusé a refusé toute thérapie et tout médicament depuis le début de son incarcération, précise la poursuite, et il ne reconnaît pas ses torts. Pour lui, ce sont les enfants qui l'ont provoqué, séduit. Il se voit comme un éducateur sexuel pour eux.

Selon la Couronne, l'accusé a passé toxicomane à même envoyé des lettres « dégueulasses » à l'une de ses victimes en l'invitant à

repandre contact avec lui à sa sortie de prison.

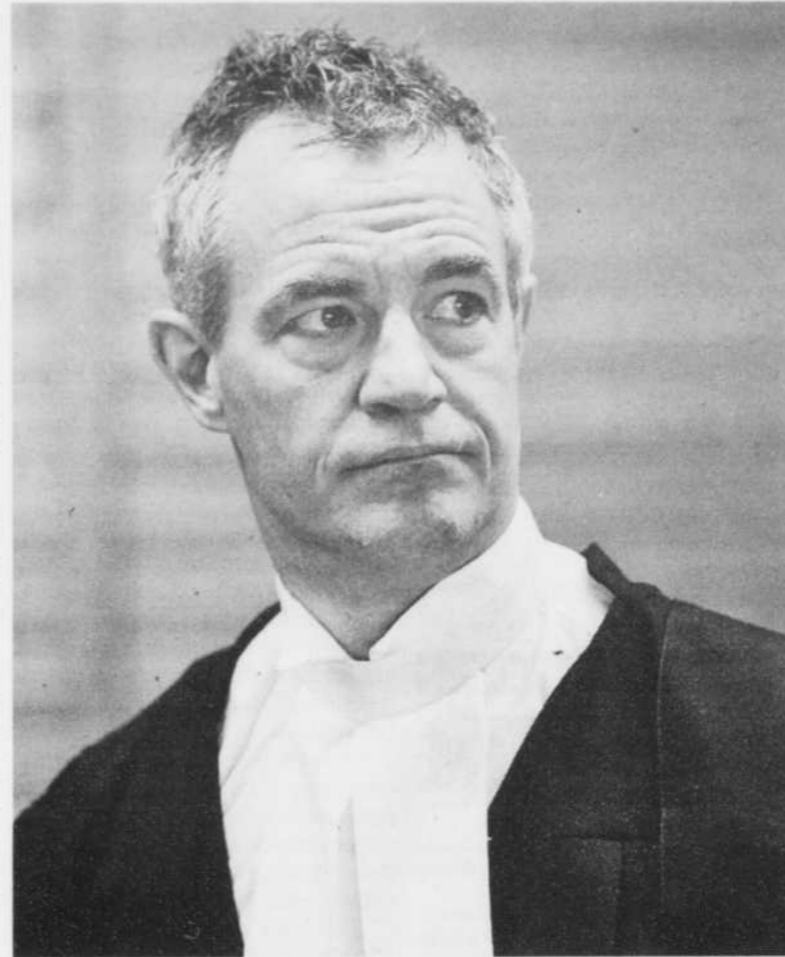
Preuve supplémentaire de sa dangerosité pour la poursuite: dans sa cellule de prison, M. Moynan a affiché des photos d'enfants découpées dans des catalogues et des magazines pour adolescents ainsi que des images... de chiens. Car l'accusé est aussi zoophile. Lors de son dernier délit, il a d'ailleurs voulu qu'un molosse prenne part à ses ébats avec l'enfant.

Toutes choses qui militent en faveur d'une déclaration de délinquant dangereux, dit M^e Robitaille. L'accusé se contredit aussi dans ses déclarations, ajoute-t-il. « Il se dit un homosexuel adulte, mais c'est faux. Lors d'un test phallométrique, il a été démontré qu'il est six fois plus excité par les enfants que par des adultes. »

Prêt à sortir ?

La défense souhaite plutôt que M. Moynan soit déclaré délinquant à contrôler, une étiquette moins coercitive. M^e Dave Drolet, le 10^e avocat de son client depuis le début des procédures judiciaires, argumente que l'accusé est maintenant prêt à suivre une thérapie. « Il y a des façons de traiter les gens » à l'extérieur des prisons, dit-il.

À cet effet, il a fait témoigner le D^r Pierre Gagné, psychiatre, qui a mentionné que sa clinique montréalaise accueille des cas similaires à celui de M. Moynan, dans un environnement très contrôlé, et qu'en sept ans il n'a connu qu'une rechute. Il a ajouté ne pas partager le pessimisme de la Couronne.



PHOTOS LA VOIX DE L'EST

« Il ne songe qu'à une chose, c'est de repasser à l'acte », affirme le procureur de la Couronne, M^e Claude Robitaille.

M. Moynan avait déjà été déclaré délinquant dangereux au terme de son premier procès pour cette même cause, en 2004, mais le procès avait été annulé en Cour d'appel (voir autre texte).

Impassible, M. Moynan a refusé de s'adresser à la cour, hier. Le juge de la Cour supérieure Conrad Chapdelaine doit rendre sa décision le 28 janvier.

Un avocat après l'autre

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — David Moynan n'a pas bonne réputation auprès des juristes. Et pour cause. Depuis son arrestation en 2003, il a été représenté par pas moins de dix avocats différents.

Dans la majorité des cas, il les a remerciés parce qu'il estimait qu'ils ne faisaient pas bien leur travail, puis

il a déposé une plainte au Barreau à leur endroit.

« Il a porté plainte au Barreau contre presque tous ses avocats, plus personne ne voulait le représenter », indique l'un de ces juristes, qui préfère garder l'anonymat. Son premier procès a d'ailleurs été annulé parce que, selon la Cour d'appel, on ne lui avait pas laissé assez de temps pour se trouver un autre procureur.

Le manège s'est répété avec son

avant-dernier avocat, M^e Christian Raymond, qui s'est fait montrer la porte après quelques semaines dans des circonstances que lui-même qualifie de nébuleuses.

Mais comme il y a plus d'avocats que de causes à défendre, le pédophile réussit toujours à se trouver un nouveau procureur. Espérons que le dernier en lice puisse terminer sa cause qui s'étire devant les tribunaux depuis... sept ans.



À la défense, M^e Dave Drolet estime plutôt qu'il y a des façons de traiter les gens à l'extérieur des prisons.

Des plaques commémoratives volées à Waterloo

ARIANE FARIBAUT

ariane.faribault@lavoixdelest.qc.ca

WATERLOO — Des voleurs sans scrupule ont frappé la semaine dernière à Waterloo. Trois des quatre plaques de bronze du monument érigé devant le bureau de poste en l'honneur des soldats de la région tombés au combat durant les deux guerres mondiales ont été dérobées.

Érigé en 1949, le mémorial était orné de quatre plaques de bronze, dont deux grandes sur chaque côté, où figuraient les noms des soldats de la région de Waterloo qui ont donné leur vie dans la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Une autre petite plaque à l'avant expliquait la raison d'être du mémorial, alors qu'une autre a été ajoutée à l'arrière à la suite de la guerre de Corée. Cette dernière n'a toutefois pas été volée.

« Les plaques ont été posées en 1949 et c'est la première fois que nous avons des problèmes, indique Doug Ashleigh, président de la légion royale canadienne, filiale Shefford. Je peux vous dire que les vétérans de la légion n'étaient pas contents du tout. Ça a une valeur sentimentale, alors c'est très triste. Le pire, c'est que ça a été volé seulement pour la valeur du métal, parce que comme tel, ça n'a aucune valeur. On n'a donc pas

vraiment espoir de le retrouver. J'imagine que les plaques ont été fondues dans les heures qui ont suivi le vol. »

La légion canadienne évalue donc actuellement les options pour remplacer les plaques. « Ça va être cher pour les refaire comme les originales, précise M. Ashleigh. Heureusement, nous avons des photos et les papiers datant de 1949 pour pouvoir les refaire. Mais on parle de 4000 à 5000 \$ pour les

remplacer par la même chose. On va donc avoir des décisions à prendre. »

La légion pourrait en effet opter pour d'autres matériaux. « Nous pourrions faire des plaques en granit noir et faire graver les noms, mentionne le président de la légion royale canadienne, filiale Shefford. Ça pourrait être très beau et beaucoup moins cher. Parce qu'avec le bronze, ils doivent créer un moule, c'est ce qui fait que c'est cher. »

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Neige intermittente cessant en mi-journée.
Max. -8 Min. -9

DEMAIN

Neige intermittente.
Max. -10 Min. -14

SOMMAIRE

Agenda (ajouts) 16
 À ne pas répéter 16
 Arts et culture 6
 Économie 19
 Horoscope 12
 Jeux 18
 Nécrologie 21
 Opinion 10
 Petites annonces 20
 Sports 23

**VOIR RÉSULTATS
 DE LA LOTERIE EN PAGE 6
 POUR NOUS JOINDRE**

La Voix de l'Est

76, rue Dufferin, Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	375-4555
Abonnement c/ livraison	375-4555, option 2
Les Petites annonces	375-8888
Événements urgents	375-9081
Bell mobilité (gratuit)	#1SC00P
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	777-4865
Publicité	777-7221
Petites annonces	375-2195
INTERNET	
Rédaction	redaction@lavoixdelest.qc.ca
Publicité	publicite@lavoixdelest.qc.ca
Annonces classées	classees@lavoixdelest.qc.ca

Prix du journal à la semaine
 (taxes comprises) Livraison
 par camelot 4,10 \$
 par motorisé 4,50 \$

La Voix de l'Est 76, rue Dufferin
 Granby J2G 9L4

Actualité

CHALET DU GOLF MINER

Plus de 1,4 million de dollars



ARIANE FARIBAULT
 ariane.faribault@lavoixdelest.qc.ca



PHOTO DANIEL FRANCIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY — La facture pour la construction du nouveau chalet du golf Miner a littéralement explosé. Évalué au départ à environ 700 000 \$, c'est finalement plus du double, soit 1 492 000 \$, que la Ville devra déboursier pour la réalisation de ce projet. Le conseil municipal a octroyé le contrat hier soir à l'entreprise Tijaro de Coaticook.

« Quand le projet est parti, il y a quelques années, le club de golf devait le faire construire lui-même et il parlait d'environ 700 000 \$, explique le maire de Granby, Richard Goulet. Nous, nous devons endosser le projet, mais le ministère nous a dit que c'était défendu, qu'il fallait prendre en charge la construction et aller en soumission publique. »

Ce processus de soumission publique est donc, selon le maire, en partie responsable de l'augmentation des coûts, mais le fait que trois ans aient passé depuis la première estimation compte également pour beaucoup.

« Le montant qui a été estimé par la Ville pour ce projet, c'est 1 242 000 \$ et le montant de la soumission avant taxes est de 1,3 million de dollars, précise le maire. On parle d'une différence de seulement 80 000 \$. Alors dans les circonstances, je suis satisfait. »

Le maire précise également que c'est l'aménagement du terrain et du chemin d'accès reliant le stationnement et le bâtiment qui a fait en sorte que la soumission totale est plus élevée que prévu, car la construction du chalet en tant que telle coûte moins que cher que les estimations avancées par la Ville. Un budget de 921 000 \$ était en effet prévu pour cette portion du contrat, alors que la soumission de Tijaro prévoit 727 000 \$.

Évalué au départ à environ 700 000 \$, c'est finalement plus du double, soit 1 492 000 \$, que la Ville devra déboursier pour la construction du nouveau chalet du golf Miner.

Jugeant les coûts du projet excessifs, la conseillère Éliette Jenneau a voté contre l'octroi de ce contrat. « Je trouve ça abusif de prévoir un tel montant dans le PTI (programme triennal d'immobilisations) 2011, a-t-elle dit. Je considère que c'est un projet qui, comme d'autres, peut être remis aux calendes grecques. » Le maire a toutefois précisé que ce projet n'est pas inclus dans le PTI 2011, mais plutôt financé à même le budget 2010.

Aller de l'avant malgré la contestation

Même si ces travaux de réaménagement sont toujours contestés en cour par le propriétaire du club de golf Les Cèdres, Serge Nadeau, les travaux débuteront dès le mois de janvier, afin que le nouveau chalet soit prêt pour la prochaine saison estivale.

M. Goulet demeure d'ailleurs convaincu que la Ville va remporter cette bataille juridique. « Tel que demandé par le ministère, c'est la Ville qui fait la construction. C'est donc la Ville qui construit un bâtiment qui lui appartient sur ses terrains », souligne le maire.

« Nos services juridiques nous disent qu'il n'y a pas de problème à

poursuivre dans la voie qu'on a prise, poursuit-il. Et il y a déjà un juge qui a dit qu'il n'y pas d'urgence à accorder une ordonnance. »

En novembre, le juge Gaétan Dumas a en effet refusé d'accorder à M. Nadeau une ordonnance de sauvegarde, qui aurait eu pour effet de stopper les travaux.

Puisque c'est maintenant la Ville qui prend en charge les travaux, le conseil a abrogé hier la résolution datant de juillet 2008 qui prévoyait le versement d'une contribution annuelle de 35 000 \$ à l'organisme chargé de la gestion du club de golf, pour

financer le projet de réaménagement et qui reconduisait le bail avec loyer annuel de 35 000 \$.

Le conseil municipal a également résilié hier le bail qui lie le Club de golf Miner à la Ville.

« Quand nous avons pris possession des terrains, nous avons simplement continué l'entente que l'organisme sans but lucratif du Club de golf Miner avait avec les anciens propriétaires, précise le maire. Nous voulons maintenant refaire un protocole d'entente avec eux. Nous annulons donc cette entente et l'autre protocole sera adopté ultérieurement. »

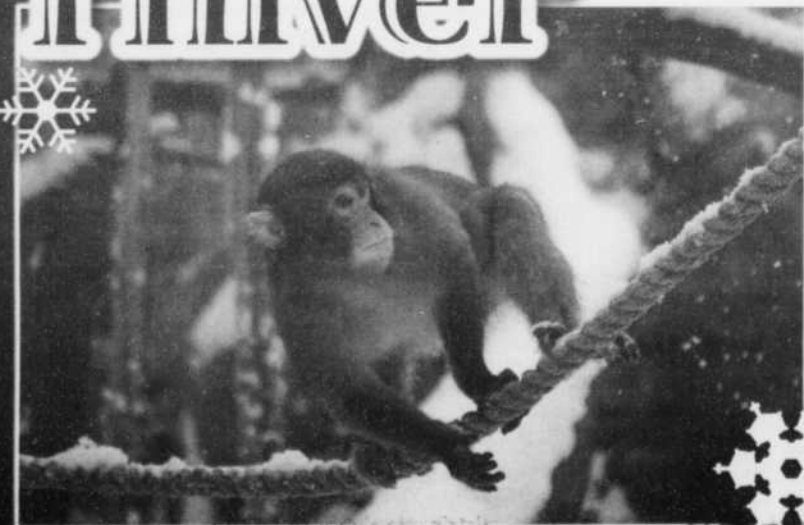
APPEL À TOUS



La fête de Noël nous réserve parfois des surprises de toutes sortes. Vous avez déjà reçu ou offert un cadeau complètement fou, étonnant, inusité, à un parent, une amie, un amoureux ? Notre journaliste Marie-Ève Lambert veut connaître votre histoire. On la joint au 450-375-4555 poste 425 ou au marie-eve.lambert@lavoixdelest.qc.ca

LA VOIX DE L'EST - MARDI 14 DÉCEMBRE 2010

**Le Zoo
 l'hiver**



À chaque jour dans **75 ans La Voix de l'Est**

4 LAISSEZ-PASSER FAMILIAUX À GAGNER

Le Zoo l'hiver Nom : _____

Retournez ce coupon à : Adresse : _____

La Voix de l'Est Ville : _____

Casier 170 Code postal : _____ Tél. : _____

76, rue Dufferin Courriel : _____

Granby, J2G 9L4 Numéro de la page sur laquelle est publié ce coupon : _____

d'ici 13h, le 30 décembre 2010.

Vous pouvez envoyer plus d'un coupon par enveloppe. Seuls les coupons découpés suivant le pointillé seront acceptés.

Du 17 au 30 décembre, un tirage quotidien de 4 gagnants sera effectué parmi tous les coupons reçus depuis le début du concours, et les noms de ces 4 gagnants du jour seront publiés le lendemain. Chaque gagnant remportera un laissez-passer d'une journée pour 2 adultes et 2 enfants valant 56 \$, valide jusqu'au 13 mars 2011. Une personne ne peut gagner plus d'une fois. Règlements disponibles à La Voix de l'Est.

SECRETAIRES MÉDICALES

Le litige se poursuit au CSSSHY



CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — La direction du CSSS de la Haute-Yamaska a maintenu sa décision et a réduit le nombre de postes de secrétaires médicales à l'hôpital de Granby. Cette décision attriste ces travailleuses qui étaient venues questionner les administrateurs du centre de santé à ce sujet, lors du conseil d'administration d'hier soir.

Pour Gisèle Gince, agente de litige au Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS de la Haute-Yamaska

affilié à la CSN, « le côté monétaire n'est pas le facteur essentiel du dossier ». Les secrétaires médicales « désirent avant tout faire reconnaître leur titre d'emploi et l'importance de leurs tâches de travail », plaide-t-elle.

Après avoir commandé une étude à un consultant externe qui a coûté quelque 5000 \$ à l'établissement, le CSSS en est venu à la conclusion qu'une vingtaine de postes de secrétaires médicales pouvaient être confiés à des employés moins qualifiés, donc moins bien payés. La différence est d'environ 1,50 \$ l'heure.

Les travailleuses qui occupent déjà ces postes gardaient le même salaire grâce à une clause grand-père proposée par l'employeur, mais rejetée par le syndicat qui la juge « discriminatoire et illégale ».

« On voit qu'ils sont complètement fermés », déplore Nathalie Bilodeau, une secrétaire médicale, en quittant la salle du conseil d'administration. Ils disent qu'ils ont besoin de secrétaires médicales, retient-elle, en même temps ils attribuent les postes à des employés moins qualifiés en leur offrant des cours au CRIF.

Lorsqu'une secrétaire médicale postulait pour un poste offert à des employés moins qualifiés, elle subissait une diminution de salaire. Pour ces postes, elles n'étaient pas tenues de connaître la terminologie médicale, ce qui était toutefois considéré comme un atout, selon ce qu'on pouvait apprendre lors des affichages. Les travailleuses et leurs représentants syndicaux ne comprennent pas pourquoi une fois ces postes affichés et attribués, on a offert à ces employés des cours de terminologie médicale de 45 heures au CRIF payés par l'établissement.

« Complètement fermés »

« On voit qu'ils sont complètement fermés », déplore Nathalie Bilodeau, une secrétaire médicale, en quittant la salle du conseil d'administration. Ils disent qu'ils ont besoin de secrétaires médicales, retient-elle, en même temps ils attribuent les postes à des employés moins qualifiés en leur offrant des cours au CRIF.

Les travailleuses craignent que ces changements augmentent les erreurs, parce que les titulaires de ces postes sont moins formés. « Ce que je trouve déplorable, c'est que ça va aller de mal en pis, de conflit en conflit (entre ces deux catégories d'employés) », craint une employée qui a préféré garder l'anonymat. « Ça va beaucoup altérer l'ambiance de travail », prédit-elle.

Édith Morneau, une secrétaire médicale qui a obtenu un de ces postes dont le titre a été revu à la baisse, a bien résumé au conseil la déception de ces travailleuses. « J'ai étudié la terminologie médicale. Je suis fière de mon métier. On a droit au respect », soutenait-elle.

Le vice-président pour la Montérégie de la Fédération de la santé et des services sociaux affiliée à la CSN, Luc Pearson, a bien du mal à comprendre la décision de l'employeur qui va à contre-courant des expériences menées en Montérégie dans le domaine de la réorganisation du travail, selon lui. Les secrétaires médicales représentent un filet de sécurité et une aide précieuse pour les infirmières, a-t-il notamment fait valoir.

« Je ne sais pas comment on peut endosser une décision qui a un impact sur l'argent du public et qui est complètement illégale », dit-il en faisant référence à la clause grand-père proposée par l'employeur. Le syndicat continuera de se battre contre la décision du centre de santé en déposant des griefs.

Une lecture totalement divergente

La version du directeur général du CSSS de la Haute-Yamaska, Yves Fortin, et de la directrice des ressources humaines, Chantal Thériault, contredit totalement celle du syndicat.

« Vous parlez d'illégalité, mais ce n'est pas ce que nous disent nos procureurs. Il n'y a pas d'illégalité dans nos procédures... On tente d'avoir un modèle qui ressemble à ce qui se passe ailleurs, avoir la bonne personne au bon endroit », indique Yves Fortin. Les visions de l'employeur et du syndicat sont complètement divergentes dans ce dossier. C'est d'ailleurs pour cela qu'un contrat avait été octroyé à une firme externe afin de trancher le litige, fait-il valoir.

« On nous parle de valorisation du travail, de notre personnel. On



PHOTOS STÉPHANE CHAMPAGNE

Le vice-président pour la Montérégie de la Fédération de la santé et des services sociaux affiliée à la CSN, Luc Pearson, a bien du mal à comprendre la décision de l'employeur qui va à contre-courant des expériences menées en Montérégie dans le domaine de la réorganisation du travail, selon lui.

reconnait le travail, peu importe ce que vous en pensez », a souligné le président du conseil d'administration Jean-Marc Savoie, précisant que ce n'était pas au conseil à s'impliquer dans la gestion de l'hôpital. « Vous avez fait des présentations. Jusqu'à maintenant, les gestionnaires ont répondu à nos interrogations. Pour nous, il n'y a pas lieu de poursuivre dans ce dossier-là », devait-il préciser.



Le président du conseil d'administration, Jean-Marc Savoie, et le directeur général du CSSS de la Haute-Yamaska, Yves Fortin, ont pu à nouveau mesurer la grande distance entre la vision syndicale et celle de l'établissement dans le dossier des secrétaires médicales.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La campagne ne déplace pas les foules en Haute-Yamaska

CHANTAL VALLÉE

chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — La vaccination antigrippale ne déplace pas les foules cette année, un an après la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1).

En Haute-Yamaska, 5991 personnes ont été vaccinées à ce jour, ce qui représente près de 60 % de la population à risque, précise la conseillère en communication au CSSS de la Haute-Yamaska, Marie-Élaine Labelle.

« Pour l'instant, on est quand même très satisfaits de la réponse », ajoute-t-elle. En 2008-2009,

10 089 personnes avaient été vaccinées contre la grippe.

Marie-Élaine Labelle fait toutefois valoir que la campagne de vaccination n'est pas terminée. Des cliniques sans rendez-vous auront lieu les 17 et 18 janvier prochain, de 13 h à 20 h, au Club de l'âge d'or situé au 95, boulevard Leclerc Est.

« Le défi, c'est d'aller chercher les jeunes familles et leur entourage », précise-t-elle donnant l'exemple des éducatrices en garderie.

M^{me} Labelle fait aussi valoir qu'habituellement, la grippe frappe surtout en janvier et février. « On a déjà quelques cas », précise-t-elle toutefois.

Ce n'est pas seulement en Haute-Yamaska que la vaccination antigrippale est moins courue cette année. C'est aussi le cas ailleurs au Québec et en Montérégie. Au CSSS de la Haute-Yamaska, on émet deux hypothèses pour expliquer la situation. Est-ce parce que les gens attendent à la dernière minute ou que le virus n'a pas donné lieu à des situations critiques comme on l'anticipait l'an dernier à la veille de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) ?

Le vaccin est offert gratuitement chaque automne aux personnes les plus à risque de complication de la grippe: les personnes de 60 ans et

plus, les enfants de 6 à 23 mois et les personnes de 2 à 59 ans souffrant d'une maladie chronique incluant celles ayant une obésité importante (indice de masse corporelle égal ou supérieur à 40).

L'entourage de ces personnes, les gens qui prennent soin des enfants de moins de 6 mois, ainsi que les travailleurs de la santé et les bénévoles en contact avec les personnes

à risque sont également invités à se faire vacciner. Les femmes enceintes (2^e ou 3^e trimestre de grossesse) et les femmes enceintes atteintes d'une maladie chronique font aussi partie de la population ciblée cette année.

Hier, il a été impossible d'obtenir les données sur le nombre de personnes vaccinées dans Brome-Missisquoi.

CORRECTION WAL-MART
L'illustration de l'assouplissant textile Snuggle (n° 135300/728/35) est incorrecte.
Voici la bonne illustration:
Toutes nos excuses pour cet inconvénient.

B.D.J. MENARD INC.
865, rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford
450 379-5895
450 776-0615
Distributeur **FISHER**
Nouveau modèle pour camion léger

Distribution
J.L. Granby
Stéphane Joubert
Normand Lussier

Boisson gazeuse Kiri 93 ¢ 2L	RC Cola 93 ¢ 2L	Eau Eska 225 ¢ /12 (plusieurs saveurs et autres formats disponibles)
Pain frais 2 \$	Gâteaux Vachon 3 \$	Litière pour chats 10 \$
Eau Labrador 440 \$ 18L	Nourriture pour chats et chiens disponible Et bien plus...	

Prix imbattables
Venez nous rencontrer!
254 St-Urbain, Granby • 450 361-1080
distributionjil@hotmail.com

Distributeur autorisé:
LABRADOR, OASIS, KIRI, Rougemont

MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST

Arts et culture

DES NOUVELLES DE STAGE LACROIX

12 345 bières... et 3 shows d'humour



MARIE-EVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Ça faisait un p'tit bout qu'on avait eu des nouvelles de Stéphane Stage Lacroix. Depuis, pour être plus précis, la sortie du premier extrait de son deuxième album — toujours à venir —, *Problème de blonde*, à l'été 2009.

Mais voilà que depuis quelque temps, on entend sur les ondes de CKOI une chanson composée et interprétée par le Cowansvillois d'origine. Une chanson qui met dans l'ambiance des Fêtes en rappelant les rigodons d'antan. Une chanson qui s'intitule *12 345 bières* et qui, même si elle commence à avoir des échos, en 2010, a été écrite il y a trois ans!

« Bien non, ce n'est pas une nouvelle chanson, je l'ai écrite à l'automne 2007, quelques mois après la sortie de mon album éponyme, mais on dirait que ce n'est que maintenant que les gens embarquent. Je reçois plein de messages de gens qui me disent aimer ma "nouvelle" toune », s'étonne lui-même Stage Lacroix.

« Je ne peux pas expliquer ce phénomène étrange, ajoute-t-il. On dirait qu'on se retrouve dans une espèce de *twilight zone*... Ou alors c'est qu'elle n'a pas autant joué à la radio que cette année. Je ne sais pas. »

Comme son premier album venait tout juste de voir le jour au moment où il a composé *12 345 bières* et qu'il ne voulait pas sortir de *single*, dit-il, il avait décidé de donner cette toune sur son MySpace et à plusieurs stations de radio. « Je me disais que c'allait être le fun d'avoir une nouvelle toune de Noël parce qu'on entend toujours les mêmes », indique-t-il.

Mais bon, il aura fallu attendre trois ans pour que l'enthousiasme se manifeste. Allez savoir pourquoi.

Deuxième album

Trois ans, c'est aussi à peu près le temps qui se sera écoulé entre la sortie de son premier album et le deuxième. Lorsque *La Voix de l'Est* s'est entretenue avec lui la dernière fois, en août 2009, l'auteur-compositeur-interprète parlait d'une sortie « fin octobre début novembre ».

Si ce deuxième disque n'est toujours pas disponible en magasin, c'est que plusieurs projets se sont

ajoutés à son agenda dans les derniers mois. « J'ai eu des contrats pour faire la musique des shows de Mario Jean (*Gare au gros nounours*), Daniel Lemire et Philippe Laprise (*Je peux maintenant mourir*) », fait savoir Stéphane Lacroix.

Il s'agissait là de ses premières expériences dans le domaine de l'humour, si on exclut les quelques amis qu'il a aidés lorsqu'ils faisaient la tournée des bars. « Pour des gens que je ne connais pas personnellement qui m'appellent juste parce qu'ils aiment ce que je fais, oui, c'est vraiment une première », affirme celui à qui l'on doit notamment *Chick au pet shop* et *Télette*.

Et il n'a pas détesté du tout l'expérience, dit-il. « J'ai aimé ça au boutte, lance-t-il. Ça a été tout un défi de créer quelque chose de très représentatif du show. Et j'aime ça essayer des nouvelles affaires. »

Avec autant de travail, normal que le projet de l'album n'ait pas avancé à vitesse grand V. « Il a un peu été mis sur pause à cause de tous ces projets, mais dès janvier, je le réattaque et je pense bien le terminer au printemps », annonce-t-il.

Il ajoute toutefois qu'il doit se trouver une autre maison de disques, celle qu'il avait (les Disques Double) ayant fait faillite.

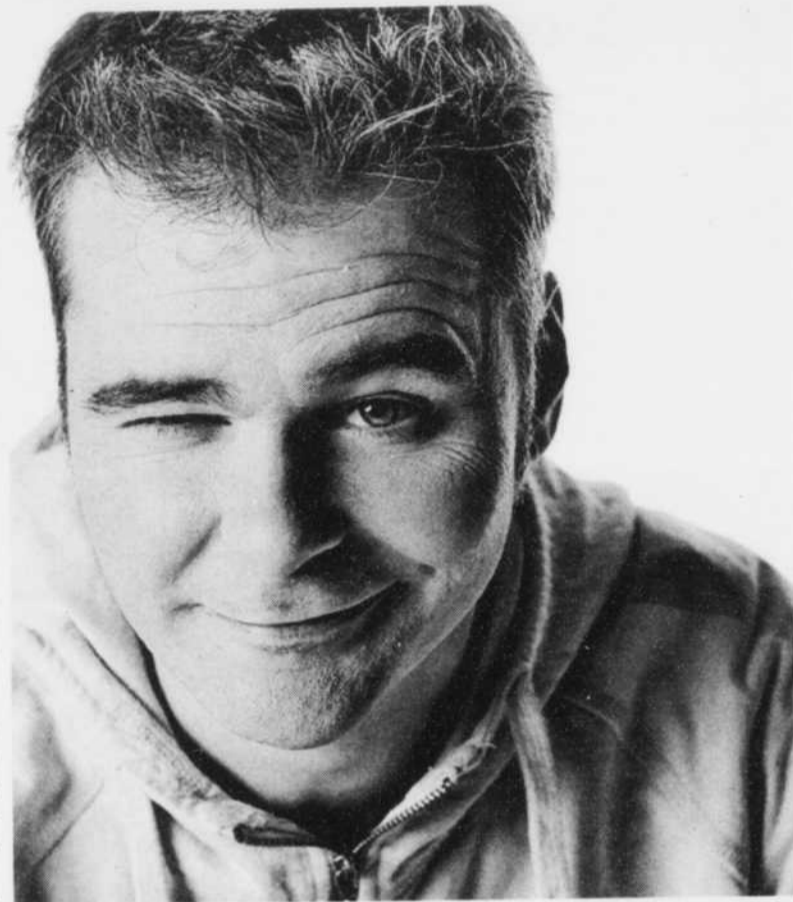


PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

12 345 bières n'est pas une nouvelle toune de Stéphane Stage Lacroix; elle a été écrite en 2007, quelques mois après la sortie de son album éponyme.

EN BREF

Génies en herbe reviendra à Radio-Canada dans une nouvelle formule en janvier

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE)

— *Génies en herbe* fait un retour sur les ondes de Radio-Canada.

L'émission jeunesse qui a été diffusée pendant 27 ans, obtenant un rayonnement jusqu'en France, en Belgique et en Afrique, entrera en ondes le samedi 8 janvier dans une nouvelle version intitulée « Génies en herbe: l'aventure ».

Une semaine plus tôt, le 1^{er} janvier, une émission spéciale sera présentée

pour faire connaissance avec les concurrents et la nouvelle formule de l'émission, qui sera animée par Stéphan Bureau.

Dans *Génies en herbe: l'aventure*, quatre équipes représentant les quatre grandes régions du pays seront mises en vedette tout au long

de la saison. Chaque émission sera enregistrée dans une grande ville du pays et opposera deux équipes.

Chaque match sera ponctué de trois « capsules aventures », enregistrées au préalable. Les jeunes y partiront à la découverte de la ville qui les accueille dans une course

contre la montre pour trouver des clés USB qui les aideront à gagner le jeu final de l'émission.

Les quatre équipes, représentant l'Acadie, le Québec, l'Ontario et l'Ouest, regroupent des élèves de cinquième secondaire ou de 11^e année.

RE/MAX L'équipe *Béliveau*

RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière

Faites confiance à une équipe solide!

Natalie Bernier Renaud Béliveau Jason Béliveau

Courtiers immobiliers

450 378-4120 Résidentiel • commercial • agricole

NOUVEAU

Centre professionnel Dufferin **MASSOTHÉRAPEUTES**

Sur rendez-vous seulement

Certificats-cadeaux disponibles

Reçu pour assurance

François Grenier 450 521-8911 Katrina Couture 450 775-0866

57 Dufferin, Granby

STYLOS

Le plus beau et le plus grand choix en région.

Papeterie La Liberté Inc.

209, rue Principale, Granby

450 372-6263

Au cœur du centre-ville

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-12-13

banco	04 07 11 13 14	Quotidienne	Triplex	Extra
	16 17 21 22 25	3 635	01 16	6068378
	27 42 50 51 54	4 5875	26 27 29	
	57 59 60 61 64			

Jour - Mois - Année - Signe
25 JANVIER 37 BALANCE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Célébration 2011 1 Honda CR-Z hybride * 926E357 (non décomposable)

* Ce lot est échangeable contre un chèque de 32 000 \$

1 lot de « 1 000 \$ + tirage TÉLÉ » * 199T766 (non décomposable)

* Pour participer au tirage TÉLÉ, le lot doit être réclamé au plus tard le 7 janvier 2011, avant la fermeture des bureaux.

Une Honda CR-Z hybride par jour, du 1^{er} au 31 décembre 2010.

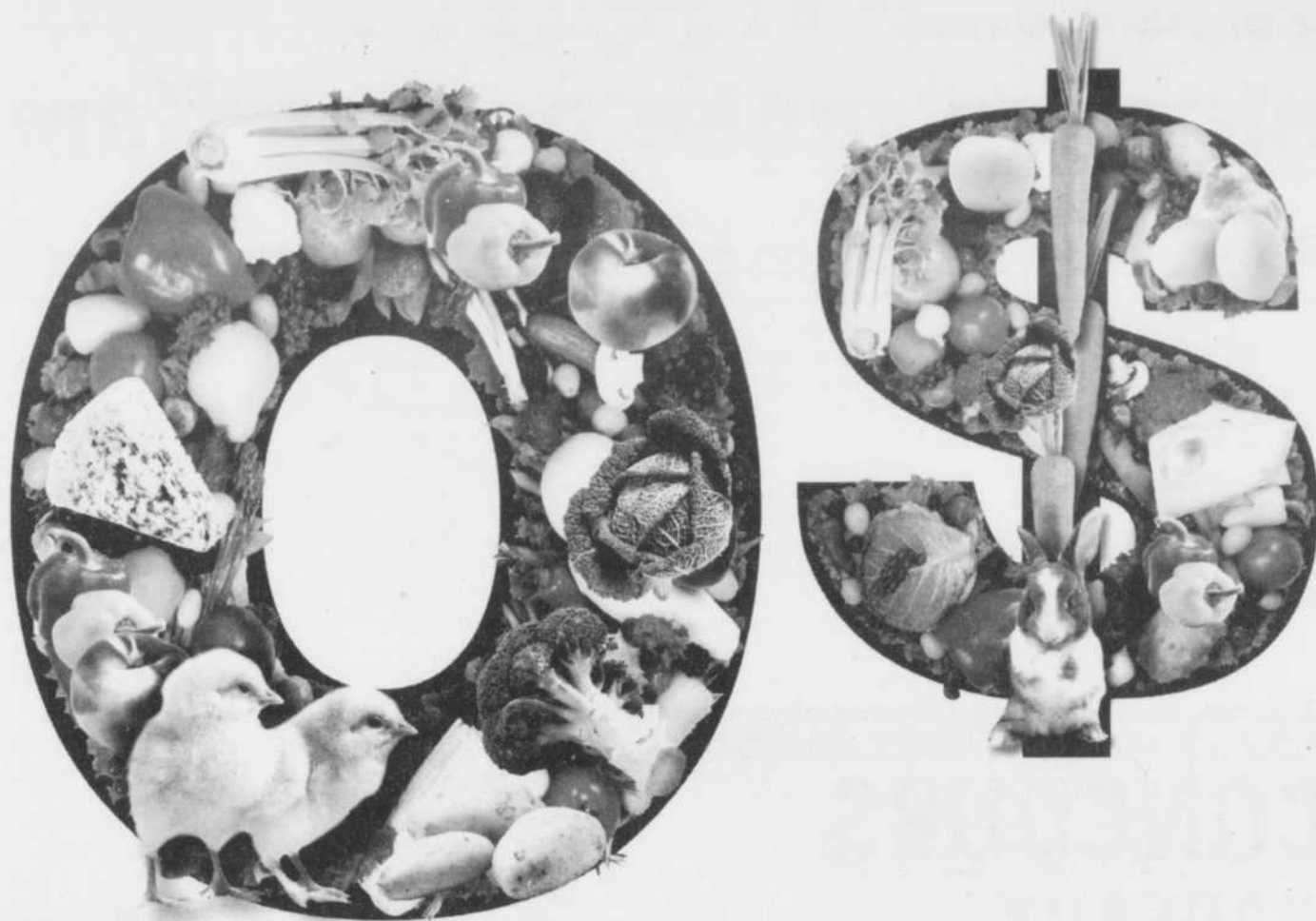
RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN **LALUMIÈRE**

Contactez l'agent à votre hauteur!

450 378.4120

www.christianlalumiere.ca

Christian LaLumière courtier immobilier agréé



C'est ce que demandent les agriculteurs au gouvernement!

Dans les prochains mois, des milliers de familles agricoles vont se retrouver à la rue en raison de mesures drastiques imposées par La Financière agricole.

Pourtant, le gouvernement a doté La Financière agricole d'une enveloppe de 630 millions \$ pour les agriculteurs en besoin. L'argent est là, disponible dans les coffres de La Financière. Mais cette dernière s'obstine à en restreindre l'accès par des mesures sans fondement. Québec veut-il économiser sur le dos des agriculteurs?

Le gouvernement ne peut pas reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

Les agriculteurs ne demandent pas un sou de plus. Ils veulent simplement que le gouvernement respecte ses engagements et ne bloque pas l'accès aux sommes promises.



*L'Union des
producteurs
agricoles*



MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST

7

14

14

14

INCENDIE D'ORIGINE SUSPECTE À SUTTON

Une résidence rasée par les flammes

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

SUTTON — La Sûreté du Québec enquête sur un incendie d'origine

suspecte qui a complètement détruit une résidence de Sutton, dans la nuit de dimanche à hier. Les dommages pourraient grimper à 200 000 \$.

Les pompiers ont été alertés par un citoyen, vers 1 h 15, qu'un incendie faisait rage dans une résidence inhabitée de la rue Dyer. « C'était quasiment un embrasement généralisé. Le feu sortait de partout », illustre Martin Blanchette, coordonnateur à la prévention au service des incendies de Sutton.

Le brasier était si intense que la vingtaine de sapeurs a combattu les flammes par l'extérieur. « On a arrosé de l'extérieur parce que

c'était trop dangereux d'entrer, indique M. Blanchette. Vu que le feu était dans les murs et dans l'entretoit, on a fait venir une pelle pour ouvrir et puis éteindre l'incendie. »

Perte totale

La résidence est une perte totale. Une fois l'incendie maîtrisé, les policiers ont protégé la scène jusqu'à l'arrivée des techniciens du service d'identité judiciaire, hier matin, a expliqué le sergent Hugo Lizotte, du poste de la SQ Brome-Missisquoi.

Certains éléments laissent croire que le feu n'est pas d'origine

accidentelle, notamment parce que la maison n'était plus alimentée en électricité. Les techniciens et enquêteurs tenteront d'établir ce qui a provoqué le brasier. Le propriétaire de la résidence, l'ancien locataire et d'autres témoins seront d'ailleurs interrogés.

L'incendie de la maison inhabitée survient quelques mois après celui d'une résidence voisine, en juillet dernier. Le feu s'était déclaré sur le balcon de la propriété. Fort heureusement, le couple de propriétaires qui dormait à l'intérieur avait réussi à sortir indemne de la maison. L'incendie était aussi considéré comme suspect.



CLINIQUE VOTRE SANTÉ

Services offerts:

- Massothérapie • Orthothérapie
- Thérapie brève en PNL

Offrez un certificat-cadeau

450 776-6539 Sylvain Pelletier Orthothérapeute, Maître PNL

101 Klondike, Saint-Alphonse-de-Granby www.cliniquevotresante.com


B21013

CONCOURS

GUIDE CADEAUX La Voix de l'Est

1 000 \$

à gagner chez



et

1 000 \$

à gagner chez





COMMENT PARTICIPER:
Remplissez le coupon ci-dessous en répondant à la question du jour (la réponse se trouve dans le Guide Cadeaux inséré dans l'édition du samedi 27 novembre 2010).

Postez-le à:
Concours « La Voix de l'Est vous fait plaisir pour Noël »
Casier postal 166, La Voix de l'Est, 76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

OU

DÉPOSEZ-LE CHEZ:
Jardin du Mont ou Les Viandes du Mont
794, rue Principale, Granby
ou au 252, rue Denison Est, Granby

Concours « La Voix de l'Est vous fait plaisir pour Noël »

Nom: _____ Ville: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Courriel: _____

Question du jour: **Les spéciaux sur les cafetières du Café-bistro Van Houtte sont valides jusqu'à quelle date ?**

Réponse: _____

Le 20 décembre, deux prix de 1 000 \$ incluant chacun un chèque-cadeau de 500 \$ chez Jardin du Mont et un chèque-cadeau de 500 \$ chez Les Viandes du Mont seront tirés au sort parmi tous les coupons reçus avant 16 h 30 le 17 décembre 2010. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Les règlements de ce concours sont disponibles à La Voix de l'Est.



PHOTO LA VOIX DE L'EST

Un incendie considéré comme suspect a rasé une propriété de la rue Dyer à Sutton, dans la nuit de dimanche à hier. Les dommages pourraient grimper à 200 000 \$.

EN BREF

Trois arrestations pour capacités affaiblies

COWANSVILLE (KB) — Les policiers de la Sûreté du Québec dans Brome-Missisquoi ont arrêté trois personnes qui avaient pris le volant avec un taux d'alcoolémie qui était plus du double de la limite permise, dans la nuit de samedi à dimanche, à Cowansville. Lors d'un barrage routier à l'angle des routes 139 et 104, près de l'aréna, 150 voitures ont été inspectées. En apercevant les policiers, un conducteur a fait demi-tour. Les agents ont rapidement retracé l'homme en état d'ébriété. Plus tard dans la nuit, un citoyen a dénoncé aux policiers un conducteur ivre. En voulant le retrouver, les agents ont constaté qu'une voiture en marche était garée en bordure de la route. Après vérification, l'homme en état d'ébriété s'offrait une pause. Un troisième conducteur a été intercepté au volant de sa voiture alors que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Les policiers rappellent aux conducteurs de faire appel à Nez rouge ou à un chauffeur désigné pour rentrer à la maison.

sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec d'Acton. Trois à quatre accidents avec des cervidés sont rapportés sur une base hebdomadaire, indique le sergent Nelson Landry. Des collisions ont notamment été rapportées sur la route 139 à Roxton Falls et Saint-Théodore-d'Acton et sur la route 116 à Acton Vale. Les accidents surviennent principalement à l'aube et en fin de journée.

Saisie de haschich au pénitencier de Cowansville

COWANSVILLE (MM) — Les agents du pénitencier fédéral de Cowansville ont saisi 46 grammes de haschich dimanche lors d'une fouille de routine effectuée auprès d'une visiteuse de l'établissement du chemin Fordyce. La valeur institutionnelle de la drogue est estimée à 4600 \$ selon le communiqué émis par l'établissement carcéral. La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de la visiteuse qui pourrait écoper d'accusations criminelles et a ouvert une enquête. Le Service correctionnel du Canada rappelle qu'il travaille constamment en partenariat avec les services de police et qu'il procède régulièrement à des fouilles « des délinquants, des visiteurs, des établissements et des cellules » afin d'empêcher toute circulation de drogue illicite dans ses établissements.

Gare aux chevreuils sur la route

ACTON VALE (KB) — Depuis quelques semaines, les accidents impliquant des chevreuils sont nombreux

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.qc.ca

Être empêché ou responsable ?



JEAN-GUY DUBUC
COMMENTAIRE

opinion@lavoixdelest.qc.ca

L'alcool, les jeunes, les 0,05 ou les 0,00, les peurs ou les permis retirés, vous êtes « criminel » ou empêché de conduire à jamais... Ajoutez-en: le ministre Sam Hamad nous a récité une pléiade de mesures nouvelles pour diminuer les accidents de voiture au temps des Fêtes. Comme l'alcool est souvent la cause première de morts et de blessures graves, il est évident qu'il faut prendre un bon nombre de mesures — sinon les meilleures — pour imposer la raison à la boisson.

Dans cet esprit, tout le monde, ou presque, est d'accord avec ces mesures restrictives qu'impose le ministre des Transports. Parce que logiquement, elles se défendent très bien. Sur les ondes des tribunes téléphoniques d'hier, plusieurs témoignages de personnes touchées par la mort ou l'infirmité d'un être cher ajoutaient l'émotion aux changements à la loi. Si les jeunes, qui représentent 11 % des conducteurs, sont responsables de 25 % des accidents, il est important d'en tenir compte. Il faut frapper là où le bât blesse.

Et ça va tout régler? Soyons sérieux: non, loin de là. Pour quelques raisons sur lesquelles on peut jeter un regard.

D'abord, que l'on surveille de plus près 25 % des accidents occasionnés par des jeunes signifie qu'on ne touche pas aux 75 % autres. On ne devient pas automatiquement plus intelligent, ou plus prudent, avec les ans. On a des preuves que ce peut être le contraire, justement chez ces 75 %.

Ensuite, on sait que la tolérance zéro peut encourager à la prudence. La perte de permis peut s'avérer désastreuse pour plusieurs jeunes. Mais ils sont assez nombreux, chez les jeunes ou leurs aînés, à conduire sans permis. Comment les dépister?

Également, l'alcool n'est pas le seul en cause. En Colombie-Britannique, une récente enquête (2008) révélait la présence de drogues chez 10,4 % des automobilistes et la présence d'alcool chez 8,1 % d'entre eux. Des résultats qui en ont surpris plusieurs. Plus encore, dans une autre étude, on a constaté que le tiers des conducteurs tués sur les routes au pays entre 2000 et 2006 avait pris au moins une drogue. Sans laisser de trace dans l'haleine...

Admettons-le: nous vivons dans une société fermée. Est acceptable ce qui est légal. En disant « acceptable », il faut lire « moral ». Mais il semble que ce mot soit aujourd'hui honni. Il a sa source dans un système de valeurs, des références qui peuvent orienter la vie d'un individu. Nous en avons un, il était religieux. En laissant tomber le religieux, on a perdu la référence morale de l'agir. Parmi ces valeurs pourtant essentielles, il y a la responsabilisation de la personne.

À l'école, les élèves apprennent dès le primaire les fonctions de la sexualité: appeler les choses par leur nom, en connaître les mécanismes et les capacités, les limites et les conséquences, les protections à prendre pour se protéger et les maladies à craindre si on ne les utilise pas. Très bien. Mais le sens des gestes? Le respect de l'autre? Le lien à faire avec l'amour?

Qui va apprendre aux jeunes la responsabilité immense qu'ils ont au volant d'une voiture? La tristesse de la soulerie? La bêtise de l'excès?

Enseigner la responsabilisation, c'est plus difficile que faire des lois ou donner des cours. C'est pourtant la solution...

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinion@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via cyberpresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. La Voix de l'Est se réserve le droit d'abrégier et de refuser des lettres.

Les populations de caribous et de rennes en chute libre



LA VOIX DES LECTEURS

Nous sommes de joyeux naufragés!

Lors de son récent passage à l'émission *Tout le monde en parle*, le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, faisait une nouvelle tentative pour rehausser son image. Par contre, comme l'ont souligné plusieurs commentateurs de la scène politique, il y a une différence importante entre l'image et la réputation. L'image est une représentation mentale que l'on se fait de quelqu'un tandis que la réputation est l'évaluation que l'on a d'une personne. Aussi bon orateur que puisse être ce premier ministre, il traîne un passé où nous retrouvons plusieurs squelettes.

N'a-t-il pas été « démissionné » par Brian Mulroney parce que comme ministre il était intervenu auprès d'un juge dans un procès? N'a-t-il pas été responsable d'un complot qui a accouché de l'entente de Charlottetown qui a été finalement un fiasco pan-canadien? N'a-t-il pas été une des figures de proue du grand « love-in québécois » à la veille du référendum en 1995? N'a-t-il pas été membre d'un parti politique fédéral qui pouvait tenir son caucus des députés dans une cabine téléphonique? N'a-t-il pas été couronné au PLQ, en 1998, comme étant le sauveur attendu? N'a-t-il pas été celui qui se vantait d'être prêt à assumer les guides du pouvoir en 2003? N'a-t-il pas été celui qui avait promis de rafraîchir le modèle québécois? N'a-t-il pas été, jusqu'à dernièrement, un premier ministre qui recevait une prime de son

parti en supplément de son salaire? Ces quelques dérives font en sorte que sa réputation confirme le dicton « Après moi le déluge ». Il a raison et nous avons tort.

Tout bon orateur qu'il soit, ses manières d'errer et l'écart entre ce qu'il dit et ce qu'il fait rapprochent le Québec d'un échouement sans pareil. Il navigue à vue et l'opinion publique, depuis plusieurs mois, confirme que sous son gouvernail, nous nous dirigeons dans le mur. Mais il maintient le cap, SON cap.

Plus souvent qu'autrement, l'électeur carbure à la déclaration-choc, à l'image édifante et à la promesse spectaculaire d'un politicien en sachant très bien que demain ou après-demain, ce même politicien trouvera toutes les raisons pour ne pas y donner suite. Et nous allons de désenchantement en désillusion, les taux de participation faisant foi de cette réalité.

Avons-nous vu un soupçon de son projet de société pour améliorer la justice sociale? Malheureusement, ces éléments ne font pas partie de son contenu. C'est ennuyant, diront les faiseurs d'images, mais il cause bien.

Encore une fois, le contenant a gain de cause sur le contenu. L'apparence est plus importante que la substance. Le paraître éclipse l'être, mais c'est un bon orateur. Fondamentalement, c'est un conservateur déguisé en libéral; nous sommes loin des Lesage, Ryan, Bourassa.

Comment se fait-il que nous exigeons de notre médecin, si nous en avons un, une pratique exemplaire? Comment se fait-il que nous nous attendions de notre plombier et de notre électricien qu'ils règlent notre problème? Comment se fait-il que nous exigeons de notre épicière, de notre boulanger ou de notre fromager des produits de qualité? Comment se fait-il que nous comptons sur la transparence de notre notaire ou de notre comptable? Et que de notre premier ministre, nous nous contentions de si peu, il est pourtant à notre service, nous lui avons délégué nos pouvoirs. Il représente nos aspirations. Avons-nous si peu d'ambition pour en être arrivés là? Vivement un changement de la garde au PLQ.

Bernard Fournelle
Granby



GRANBY

L'incubateur industriel recherche des espaces



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Pas facile de trouver de petits locaux industriels à Granby pour y loger des entreprises naissantes. Les dirigeants de l'incubateur industriel de Granby en sont bien conscients. Aussi essaient-ils depuis quelques mois d'en dénicher pour aider de jeunes entrepreneurs à se lancer en affaires.

« Ce n'est pas évident », reconnaît Mario Gariépy, président du conseil d'administration du Centre d'innovation et de technologies industrielles de Granby (CITIG). « On a rencontré des chefs d'entreprise pour voir s'ils avaient des espaces disponibles et s'ils pouvaient accueillir de jeunes entrepreneurs. Ça va être un de nos mandats en 2011. »

Deux entreprises naissantes, explosive M. Gariépy, sont en attente de locaux. Il aimerait bien les installer dans le CITIG sur le boulevard Industriel. Mais on affiche complet. Depuis l'ouverture de l'incubateur industriel l'année dernière, les locaux industriels sont occupés par cinq entreprises (Ephyscape, D. Patch, Maids Labs Technologies, Aroua Tek et Parabox). Deux autres petites compagnies ont emménagé dernièrement, mais elles occupent seulement des bureaux.

Même si tous les espaces du CITIG sont loués pour au moins les deux prochaines années, la recherche d'autres jeunes entreprises manufacturières prometteuses se poursuit, assure M. Gariépy. Et ces



PHOTO ALAIN DION

Éric Bouchard, président de Spécialités L.E.N., et Mathilde Gosselin, présidente de Materium innovations, sont les deux nouvelles recrues de l'incubateur de Granby, aussi connu comme le Centre d'innovation et de technologies industrielles de Granby. Le CITIG marquait hier sa première année de fonctionnement.

entreprises recevront les mêmes services professionnels que les autres (comptabilité, parrainage de mentors, secrétariat, etc.) et peut-être des baux à bas prix. La direction du CITIG s'est donné comme objectif d'aider une quinzaine d'entreprises à bien s'implanter et à croître.

Une de ces entreprises deviendra peut-être l'Artopex de demain, souligne M. Gariépy. Le fabricant de bureaux sur mesure employait seulement deux personnes à ses débuts. Une quinzaine d'années plus tard, 400 personnes travaillent dans les trois usines de la compagnie granbyenne. « C'est un grand succès », soutient M. Gariépy.

La région de Granby doit continuer d'attirer des jeunes qui ont des idées d'entreprises, affirme M. Gariépy. La réalité économique est implacable, pense-t-il. « On n'a pas de garantie sur ce qui va se passer avec nos entreprises existantes. Des entreprises fermeront et d'autres déménageront. On doit créer le futur », soutient-il. Et cette création passe par un appui aux jeunes entreprises, conclut-il.

Le CITIG planche sur un plan d'action pour poursuivre sa mission, a indiqué M. Gariépy en entrevue. Des approches sont prévues dans les universités québécoises, les centres de recherche et les écoles techniques pour inciter les jeunes à choisir Granby pour se lancer en

affaires. « On veut se positionner pour que notre région soit propice au démarrage d'entreprises », résume Mario Gariépy.

Deux nouveaux locataires

Mathilde Gosselin a plusieurs projets en tête. Présidente de Materium innovations, la jeune ingénieure offre ses services de consultante aux entreprises pour développer leurs produits. Entre autres contrats, elle fait affaire avec une compagnie qui fabrique des gilets pare-balles en améliorant les tissus utilisés pour ce type de produits.

La petite compagnie de M^{me} Gosselin investit aussi en recherche et en développement pour ses propres produits, notamment des produits de plastique et des composites. Elle s'est jointe au CITIG en septembre.

L'autre nouveau locataire du CITIG est la compagnie Spécialités L.E.N. L'entreprise d'Éric Bouchard distribue des produits de nettoyage et de lubrifiants industriels. Fondée en 2009, Spécialités L.E.N s'est également lancée dans la recherche et le développement pour produire des produits de nettoyage à partir de solvants biodégradables.

La demande pour des produits verts est en hausse dans le secteur industriel, fait remarquer l'homme d'affaires. M. Bouchard a profité de la synergie avec les autres entrepreneurs à l'oeuvre dans le CITIG pour conclure une entente. Un de ses nouveaux produits est utilisé par la compagnie Parabox qui se spécialise dans la conception de cloisons modulaires utilisées dans des salles blanches (libres de toute contamination, notamment dans des lieux de fabrication de dispositifs micro-électroniques ou de manipulation de biotechnologies).

Une entreprise d'Accurso doit 21 millions à Desjardins

Le mouvement coopératif veut être remboursé

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Après la Caisse de dépôt, voilà que le Mouvement Desjardins demande aussi à Tony Accurso le remboursement d'un prêt de 21 millions accordé à l'une de ses entreprises, a appris *La Presse*.

Le prêt a été octroyé en 1999 et est toujours en vigueur. « On a entrepris depuis un certain moment un processus pour être remboursé. On estime pouvoir clore ce dossier dans un avenir rapproché, soit d'ici quelques semaines », a indiqué André Chapleau, porte-parole du Mouvement.

M. Chapleau n'a pas précisé de quelle entreprise de M. Accurso il s'agissait. Il a simplement dit que ce n'était pas Simard-Beaudry ni Constructions Louisbourg, qui viennent de plaider coupable à des accusations de fraude fiscale. Le porte-parole du Mouvement Desjardins a indiqué que la demande

de remboursement ne concernait pas un prêt hypothécaire, sans toutefois donner plus de précisions.

Vendredi, la Caisse de dépôt et placement du Québec avait indiqué à *La Presse* avoir exigé le remboursement de son prêt hypothécaire sur les Galeries Laval, propriété d'une entreprise de M. Accurso. Le prêt de cinq millions vient à échéance le 1^{er} février, dans un mois et demi.

Outre les critères financiers, la Caisse a précisé que le facteur « réputation » a été pris en compte dans la décision de ne pas renouveler le prêt.

Desjardins est la troisième institution qui cherche à ravoir son argent. Le Fonds de solidarité FTQ a un prêt non garanti de 35 millions avec des entreprises de Tony Accurso. Depuis 18 mois, l'institution s'est fait rembourser près de neuf millions.

Desjardins, le Fonds FTQ et la Caisse de dépôt réclament donc 61 millions de dollars au total. Le prêt du Mouvement Desjardins, précisons-le, est cautionné par le Fonds FTQ, qui lui-même a une garantie sur les Galeries Laval.

Contrat en suspens

L'affaire Accurso a également fait réfléchir la Ville de Laval. La semaine dernière, la municipalité a mis sur la glace un contrat de 32 millions visant la réfection de la station d'eau potable de Chomedey. Le geste de la Ville s'explique par la possibilité que la licence de Louisbourg soit suspendue, tel qu'annoncé par le ministre du Travail, Lise Thériault. Le dossier est entre les mains du service des affaires juridiques de la Ville.

Le député péquiste Sylvain Simard s'interroge maintenant sur le choix

du gouvernement d'octroyer d'énormes contrats à Simard-Beaudry et Louisbourg depuis un an et demi alors que tous savaient que ces entreprises faisaient l'objet d'une enquête pour fraude fiscale.

« Le gouvernement n'aurait pas dû continuer à accorder des contrats à une entreprise dont il savait qu'il y avait de fortes chances qu'elle soit reconnue coupable. La prudence la plus élémentaire aurait été de faire preuve de réserve », dit M. Simard, qui est président de la Commission parlementaire sur l'administration publique.

Depuis juin 2009, le ministère des Transports du Québec a accordé des contrats d'une valeur de 266 millions de dollars aux entreprises de M. Accurso. Hydro-Québec, pour sa part, a signé des contrats de 135 millions pour le barrage La Romaine, sur la Côte-Nord.



- a LUNETTES DE SKI..... adidas
- b TUQUE.....
- c FOULARD.....
- d MANTEAU.....
- e COMBINE.....
- f PANTALON..... Rab
- g BOTTES..... (AKU)
- h BAS.....
- i BÂTONS.....
- j SKIS.....
- k SAC À DOS..... deuter
- l GANTS..... chlorophylle
- m BOTTES DE SKI..... SCARPA

PLUS
LOCATION
Raquettes • skis de fond,
de haute-route,
hors-piste, télomark
• sac à dos • crampons

210 Principale, Granby
450 777-7949
www.bivouac.qc.ca

MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST 11

14

14

14

Horoscope



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

En cette étape anniversaire, l'arrivée du cycle de la Lune dans un autre Signe de Feu, le Bélier, crée un climat réceptif à vos états d'âme et à vos idées. C'est donc le temps d'exprimer le fond de votre pensée et d'émettre des propositions. Il est inutile d'exagérer et d'enjoliver les avantages reliés à votre offre. Apparaissant véridique et réaliste, la simplicité inspirera confiance et amènera les autres à accepter.



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Le passage de la Lune en Bélier, au carré du trio Mercure-Pluton-Mars en Capricorne, peut avoir pour effet de vous troubler ou de vous impatienter. Il serait préférable de ne pas accorder trop d'importance aux critiques émises par les autres. Bâissez-vous une solide carapace et laissez glisser leurs commentaires sans vous laisser perturber. Rassurez-vous, ils ne feraient guère mieux s'ils se trouvaient à votre place.



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Les aspects planétaires actuels peuvent vous imposer de nouvelles contraintes, vous obligeant à procéder différemment qu'à l'ordinaire. Il est possible que vous ayez à travailler dans le désordre des autres ou dans un contexte mal encadré. La meilleure chose à faire est de ne rien dire et de laisser vos collaborateurs constater à quel point votre organisation est plus efficace.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Chance vaut mieux que de bien jouer. Avec une conjonction Jupiter-Uranus à la fin de votre 3e décan, vous devriez bénéficier de circonstances particulièrement favorables. Ceci ne veut pas dire qu'il faille pour autant vous lancer en affaires sans avoir les aptitudes nécessaires, mais qu'il ne devrait pas y avoir beaucoup d'obstacles pour vous entraver la route.



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

La paix est très coûteuse mais elle en vaut bien la peine. Tandis que la Lune qui arrive en Bélier forme un carré avec l'amalgame Mercure-Pluton-Mars en Capricorne, il faudra probablement envisager un compromis afin de maintenir de bonnes relations avec des individus qui ont besoin de tout contrôler. Une petite concession de votre part entraînera de meilleures répercussions qu'une confrontation.



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Dans le climat planétaire actuel, l'acceptation de nouvelles données ne sera probablement pas chose facile. Cependant, si plusieurs personnes le confirment, il faudrait probablement cesser d'en douter et se rendre à l'évidence. Vous gagnerez des points si vous montrez que le Taureau que vous êtes est capable de s'adapter facilement aux nouvelles circonstances. Vous avez le clin d'oeil de Vénus en Scorpion...



Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Vis-à-vis votre Signe, le Soleil en Sagittaire est garant de nouveaux commencements. Il y a une première fois pour toutes choses, et dans votre cas, ce pourrait être aujourd'hui! Nous hésitons déjà suffisamment à cause de nos propres peurs, alors ne vous faites pas ralentir par celles des autres. De belles choses se concrétiseront si vous développez davantage votre confiance en vous. La Lune arrive en Bélier!



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Le début du cycle Lunaire en Bélier peut avoir un effet désorganisant pour le Cancer. Par conséquent, il risque d'être plus difficile de vous concentrer et de vous discipliner. Essayez de ne pas vous laisser distraire, sinon l'exécution de vos projets s'effectuera au ralenti. Afin de ressentir un maximum d'autosatisfaction, vous devriez terminer votre travail avant de songer au divertissement.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Les aspects planétaires actuels annoncent un mardi actif et affairé sur le plan social. L'entretien de vos contacts peut jouer un rôle déterminant dans la poursuite de certains objectifs; ne les négligez surtout pas. Avec le cycle de la Lune qui arrive en Bélier, une approche qui sort des sentiers battus ne sera pas forcément considérée trop audacieuse. Le choix pourrait d'ailleurs s'arrêter dessus...



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Vu que la Lune en Bélier "passe au carré" de l'amalgame Mercure-Pluton-Mars en Capricorne, certains propos sont susceptibles de semer la controverse. Pensez bien à ce que vous allez dire, notamment à la façon dont vous présentez vos arguments. Le bilan de ce mardi ne sera toutefois pas entièrement négatif car l'appui des astres en Poissons pourrait amener une situation à évoluer de façon surprenante et inespérée.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Le passage de la Lune dans votre Signe opposé - complémentaire, le Bélier, peut faire de vous une véritable plaque tournante de présentations sociales. Tandis que les amis de vos amis peuvent devenir vos amis, les personnes que vous introduisez dans un cercle de fréquentations sont susceptibles de s'y sentir à l'aise et de s'y intégrer aisément. Plus on sera de fous et plus on rira!



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Tandis que Vénus continue de parcourir votre premier décan, une contrainte pourrait s'adoucir ou être carrément éliminée. Somme toute, l'effort vous est plus facile à fournir, notamment en vertu d'une détermination rafraîchie. Votre enthousiasme optimiste est la pierre angulaire de votre accession au but. Du moment que vous le désirez véritablement, ça devient possible.

Actualité

Agence du revenu du Canada

Canada Revenue Agency

Bureau des services fiscaux

Tax Services Office

305, boulevard René-Lévesque Ouest

305 René-Lévesque Boulevard West

Canada



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les bureaux de Revenu Canada boulevard René-Lévesque à Montréal. Six fonctionnaires du bureau montréalais ont été congédiés, trois autres suspendus sans solde, et un cadre agressé.

Un cadre de Revenu Canada agressé

ANDRÉ NOËL,
FABRICE DE PIERREBOURG,
FRANCIS VAILLES

La Presse

Le mystère le plus total entoure les causes de l'agression, vendredi soir, à Montréal, d'un cadre de Revenu Canada qui enquêtait sur la corruption au sein de cette agence.

Cet événement troublant survient alors que l'on apprend que six fonctionnaires du bureau montréalais ont été congédiés et trois autres suspendus sans solde.

La police de Montréal a confirmé qu'un homme de 55 ans avait été agressé, vendredi soir à minuit 10, alors qu'il se rendait à son véhicule, au coin des rues Drolet et Bellechasse, dans le quartier de la Petite-Patrie.

Selon des informations diffusées par Radio-Canada, il s'agit d'André Saint-Amand, directeur adjoint à la vérification aux bureaux de l'Agence de revenu du Canada (ARC), boulevard René-Lévesque Ouest. M. Saint-Amand est l'ancien directeur adjoint des enquêtes de l'ARC.

« Il a reçu plusieurs coups au visage et a souffert de lacérations », a indiqué à *La Presse* Daniel Lacoursière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal. M. Lacoursière a dit que l'agresseur, dont la police n'a aucune description, n'aurait pas prononcé un mot lors de cet assaut. Une plainte a été déposée par la victime dans ce dossier de « voies de fait ».

Les ambulanciers n'ont pas été appelés sur les lieux, a indiqué un porte-parole d'Urgences Santé.

M. Saint-Amand venait tout juste de quitter le Buffet Anna-Maria, situé au 357, rue Bellechasse, lorsqu'il s'est fait attaquer. Il participait à une fête de bureau en compagnie de collègues. La femme du gérant a indiqué qu'elle n'avait eu aucune connaissance de l'événement.

L'ARC a refusé de donner des détails. « La Loi sur la protection des renseignements personnels interdit à l'ARC de dévoiler tout renseignement personnel sur ses employés, a indiqué Noël Carisse, directeur adjoint des relations avec les médias pour l'ARC. Par conséquent, je ne peux pas faire de commentaires. »

« Indice inquiétant »

Mais le vice-président régional du syndicat des employés de l'impôt, Sabri Khayat, a confié à *La Presse* que « l'ambiance est assez lourde » aux bureaux de Montréal depuis lundi matin. « Même si la raison de l'agression n'est pas claire, les employés sont inquiets ».

Le représentant syndical refuse toutefois de considérer le nombre de congédiements annoncés comme un « indice de corruption » au sein de l'agence qui compte 4000 employés au Québec. À sa connaissance, seuls deux congédiements sont reliés au dossier B.T. Céramique/Accurso. « On ne peut pas sauter aux conclusions trop vite. C'est un indice inquiétant, oui, et je le serai dix fois plus si ces personnes sont accusées et condamnées par la justice ultérieurement. Je n'ai jamais protégé des coupables ».

Vendredi matin, *La Presse* avait publié un article sur la corruption à Revenu Canada. L'article révélait

que plusieurs personnes avaient été suspendues ou congédiées par l'ARC à la suite des enquêtes sur des activités de fraude fiscale impliquant Francesco Bruno et des entreprises de Tony Accurso.

L'été dernier, à l'occasion d'une perquisition par la GRC, on a appris que deux chefs d'équipe de l'ARC, Adriano Fargiuele et Antonio Girardi, étaient actionnaires d'une firme (Delvex) qui produisait de faux documents pour aider à obtenir des crédits d'impôt pour recherche et développement.

Selon le mandat de perquisition, M. Fargiuele a participé à la falsification d'une vérification fiscale au profit de B.T. Céramique, propriété de Francesco Bruno. Les deux hommes sont cousins.

La GRC a été avisée de l'événement visant M. Saint-Amand parce qu'elle mène une enquête conjointe avec Revenu Canada sur la corruption présumée de certains fonctionnaires de l'agence fédérale. Cette enquête porte le nom de projet Coche.

Le député bloquiste Robert Carrier a questionné en vain le ministre du Revenu, Keith Ashfield, hier à la Chambre des Communes. Il voulait savoir combien de fonctionnaires au total « sont visés par une enquête », leurs responsabilités et combien « d'entreprises ont pu profiter de la complaisance des individus corrompus sévissant à l'Agence du revenu. » Le ministre s'est borné à répondre qu'il allait « s'assurer que ses employés seraient en sécurité en tout temps. » Il a refusé de commenter davantage au prétexte qu'une enquête était en cours.

14

14

14



VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés
TOYOTA

Financement à partir de
3,9%*

Véhicules inspectés
en 127 points

Visitez-nous au www.certifietyota.ca

2008 RAV4
(108061A) aut., clim., radio CD, gl. et p. élect., rég. de vit., freins ABS, 71 894 km

19 495\$ *Certifiés*

2008 MATRIX GR B
(107921A) man., clim., radio CD, p. élect., «mags», 110 859 km

9 995\$ *Certifiés*

2009 COROLLA GR B
(106581A) aut., clim., radio CD, p. élect., 65 801 km

13 495\$ *Certifiés*

2007 COROLLA CE
(105511A) man., radio CD, 197 958 km

5 995\$

2008 COROLLA CE
(10965A) aut., radio CD, rég. de vit., 63 693 km

10 795\$ *Certifiés*

2007 YARIS BERLINE
(107831A) aut., clim., radio CD, gl. et p. élect., freins ABS, 63 134 km

9 995\$

2007 YARIS «HATCHBACK» RS
(ES1085) man., clim., radio CD, gl. et p. élect., freins ABS, «mags», 23 187 km

10 995\$ *Certifiés*

2007 YARIS BERLINE
(10683A) man., radio CD, 156 354 km

5 495\$

2007 YARIS «HATCHBACK»
(10974A) man., radio CD, 57 106 km

8 995\$ *Certifiés*

2007 RAV4
(10489A) aut., clim., radio CD, gl. et p. élect., rég. de vit., freins ABS, 83 683 km

18 495 \$ *Certifiés*

2007 YARIS «HATCHBACK»
(10951A), aut., radio CD, 67 676 km

9 695\$ *Certifiés*

2006 COROLLA CE
(295091A) man., clim., radio CD, p. élect., 83 777 km

7 995\$ *Certifiés*

2009 COROLLA GR B
(108241A) man., clim., radio CD, p. élect., freins ABS, 64 005 km

11 495\$

2007 MATRIX
(10773A) aut., radio CD, 53 035 km

11 695\$ *Certifiés*

2006 COROLLA CE GR C
(ES1066), aut., clim., radio CD, p. élect., rég. de vit., 61 583 km

10 995\$ *Certifiés*

Aussi véhicules d'autres marques que Toyota Exemples:

2005 PRIUS
(10979A) clim., radio CD, gl. et p. élect., rég. de vit., freins ABS, «mags», 162 700 km

8 995\$

1995 CIVIC DX
(10946A) aut., clim., radiocass., rég. de vit., 105 761 km

2 495\$

2003 PROTEGÉ LX
(10957A), aut., clim., radio CD, gl. et p. élect., rég. de vit., 149 377 km

4 295\$

2000 TACOMA
(107041A), 4x4, V6, aut., clim., radio CD, rég. de vit., «mags», 107 085 km

12 495\$

1996 TERCEL
(10642A) aut., clim., radio CD, 182 659 km

2 495\$

* Offre de financement à l'achat de durée limitée par l'entremise de Toyota Services Financiers sur approbation de crédit, sur les véhicules d'occasion certifiés Toyota (TCUV) admissibles. Financement à 3,9 % disponible pendant une période allant jusqu'à 60 mois. Taxes, immatriculation, assurance et droits sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant ou visitez www.toyota.ca pour les détails.

Estrie TOYOTA VÉHICULES D'OCCASION

La plus grande salle de montre **450 378-8404** 6, rue Irwin Granby (Angle Principale et accès de l'autoroute) **PEA**



André Jr Beaugard
Dir. véhicules d'occasion



Mario Messier
Conseiller véhicules d'occasion



Jocelyn Rancourt
Conseiller véhicules d'occasion

MARDI 14 DECEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST 13

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : AVEO5 (11V46/R7A), COBALT (1AL69/R7A) et COLORADO (GS15403/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Quatre pneus d'hiver d'une valeur moyenne par pneu de 110\$ pour AVEO, 100\$ pour COBALT et 250\$ pour COLORADO offerts à l'achat ou au financement de l'AVEO5, de la COBALT ou du COLORADO. 2. Transport (1 450\$ pour AVEO et COBALT, 1 350\$ pour COLORADO) et taxe de climatisation (100\$ pour COBALT et COLORADO) compris. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RPPRM, droits et taxes en sus. Comprend un crédit de livraison (soit les taxes) de 5 000\$ pour l'AVEO LS et de 7 500\$ pour la COBALT LT et de 10 000\$ pour le COLORADO. Ce crédit comprend 1 500\$ de boni des fêtes offert sur les modèles 2010 et 1 000\$ de rabais fidèle pour le COLORADO. Ce crédit de livraison est offert au concessionnaire par le fabricant et est destiné aux particuliers seulement. Offres en vigueur jusqu'au 17 janvier 2011. Le rabais fidèle de 1 000\$ s'applique aux propriétaires de véhicules GM (Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac) qui ont acheté un véhicule GM au cours des 12 derniers mois. 3. Selon le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada pour l'AVEO avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses, la COBALT avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses et le COLORADO avec moteur de 2,9 L et boîte manuelle 5 vitesses. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant aux essais de collision frontale pour AVEO. Les notes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). 5. Offert par la GMCL jusqu'au 17 janvier 2011 sur le financement à l'achat admissible d'un véhicule 2010 ou 2011 de Chevrolet, Cadillac, Buick et GMC. Sur approbation de crédit d'Ally Credit ou des services de financement TD (offre à taux fixe seulement). Aucun intérêt ne court sur les montants impayés durant la période du délai. Certaines conditions s'appliquent. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat. À l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegroupechevrolet.com) et de GM Mobility. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Chevrolet en Fêtes



EN CADEAU
4 PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS
ADDITIONNELS¹

OBTENEZ 4 PNEUS GRATUITS
SUR CES MODÈLES 2010 OFFERTS EN LIQUIDATION

9 999\$²

COMPRENANT LE TRANSPORT ET 1 500\$³
DE BONI DES FÊTES

ROUTE: 5,7 L/100 km (50 mi/gal)
VILLE: 7,5 L/100 km (38 mi/gal)⁴

★★★★★
Sécurité 5 étoiles⁵
en cas d'impact

AVEO⁵ LS 2010



Modèle LT illustré

COBALT LT 2010



Modèle SS illustré

RABAIS TOTALISANT

7 500\$²

COMPRENANT TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION
• Climatisation • Groupe électrique • Têledéverrouillage
• Freins antiblocage ABS • Roues de 16 po en aluminium

ROUTE: 5,4 L/100 km (52 mi/gal)
VILLE: 8,0 L/100 km (35 mi/gal)⁴

COLORADO LT 2010
2x4 à cabine classique



Modèle ZLT illustré

RABAIS TOTALISANT

10 000\$²

COMPRENANT TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION
• Climatisation • Régulateur de vitesse

ROUTE: 7,8 L/100 km (36 mi/gal)
VILLE: 11,3 L/100 km (25 mi/gal)⁴

+ Profitez de 90 JOURS sans versement mensuel⁵



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM
* GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
* ASSISTANCE ROUTIÈRE
* TRANSPORT DE COURTOISIE

offreschevrolet.ca



MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST

15

827336



À ne pas répéter

COLLABORATEUR: ROBERT LEBLOND • bobbyland@videotron.ca

POUR NOUS JOINDRE:

• PAR TÉLÉPHONE: 450 375-4555

• PAR TÉLÉCOPIEUR: 450 777-4865

Le thé de Noël

Le 40^e thé de Noël de l'Association des Auxiliaires bénévoles a eu lieu le 18 novembre. Le tout a été organisé par Sylvia Dupuis-St-Jean et son équipe, membres du C.A. de l'Association. L'artiste invité était GILBERT COMTOIS. Dès le matin, des bénévoles ont donné de leur temps à préparer les sandwiches. Il s'agit de LISE BRIÈRE, JEANNINE BUSQUE, PAULINE CARON et MANON GOSSELIN. Pendant ce temps, une autre équipe préparait les assiettes

de hors-d'œuvre et de desserts, soit JACQUELINE KUPIN, THÉRÈSE POITRAS, JACQUELINE MÉNARD et ANNE-MARIE PELCHAT. Soulignons la présence d'ÉLIAS KASSAB, président de la Fondation du CHG et ALAIN JACQUES, directeur général. Vous pouvez reconnaître quelques-unes des personnes présentes comme JUMANA AKARI, PAULINE GAGNÉ, BLANCHE GAUTHIER, présidente de l'Association, PIERRETTE RAYMOND,

des représentantes de l'Atelier des Anges, FERNANDE et JEAN-GUY DUBÉ, YVETTE FORAND, ROBERT MARCOTTE. L'équipe représentant la Boutique du CHG, THÉRÈSE DUBÉ, RITA LAFRENIÈRE, GILBERTE LUSSIER, MARIE-CLAIRE BABIN et CARMEN LUSSIER... et il y a eu plus de 250 personnes qui sont parties les mains pleines de prix de présence! (Réponse de l'énigme: ÉTRANGE, GÉRANTE et ARGENTÉ)



À la blague...

Un client s'étonne.
— C'est la première fois que je vois un magasin de musique vendre également des armes à feu!
— Vous savez, monsieur, quand quelqu'un vient m'acheter une trompette, il n'est pas rare que quelques jours plus tard, son voisin vienne m'acheter un revolver!

Petite énigme...

Pour donner un sens à la phrase ci-dessous, il faut remplacer les pointillés par des anagrammes formés de toutes les lettres des tirages correspondants.

«Je ne trouve pas cela que la du magasin possède un renard.....»

Avec le mot: AEEGNRT
(Réponse ailleurs dans cette page)

Dans le temps...

Un 14 décembre

867: Adrien II devient pape; 872: Jean VIII devient pape; 1782: les frères Montgolfier effectuent le 1^{er} vol en montgolfière; 1837: bataille de Saint-Eustache; 1902: pose d'un câble dans le fond du Pacifique; 1911: Amundsen atteint le pôle Sud; 1939: première d'*Autant en emporte le vent*; 1956: John Diefenbaker devient chef des conservateurs; 1959: ouverture de la maison de disques Motown; 1971: la majorité passe à 18 ans; 1993: Daniel Johnson est chef du PLQ; 2000: Tchernobyl ferme 14 ans après la catastrophe; 2008: George W. Bush attaqué avec une chaussure.

NAISSANCES: Nostradamus (1503), Lee Remick (1935), Germain Houde (1952).

DÉCÈS: George Washington (1799), Gaston Miron (1996).

SAINTS DU JOUR: Nicaise, Odile, Philémon, Spyridon et Equiner.

SPORTS: 1978: naissance de Kim St-Pierre et 1985: décès de Roger Maris.



AGENDA (AJOUTS)

- **Cercle de fermières de Bedford:** réunion et souper de Noël à 17h, à la salle Georges Perron, 14 Philippe Côté, Bedford.
- **Cercle de fermières St-Eugène:** cours de tricot de 13h à 16h, au local. Info: 450 372-1400.



16 LA VOIX DE L'EST - MARDI 14 DÉCEMBRE 2010

Tony Van Doorn
Courtier Immobilier
Voir mes propriétés sur tonyvandoorn.com
À votre service depuis 1985!

Cell.: 450 531-6709
Bur.: 450 378-4120

Estimation GRATUITE

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE • SUCCESSION • COMMERCIAL



BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à: Luc Brouillard, Granby; Kassyly Nicol Lachapelle, Granby; Sylvie Rondeau, Farnham; Nathalie Royer, Granby; Carolane Chagnon, Bonsecours; Yvan Brouillard, Brigham; Thérèse Robert, Granby; Émilienne Gagné, Granby; Pierrette Holloway, Granby; Solange Robitaille, Granby; Roxanne Duquette, Granby; Nancy Franklyn, Dunham; Yvan Forand, Brigham; Marc Drolet, Bromont; Jean-Noël Villeneuve Normandin, Lac-Saint-Jean; Raphaël Villeneuve, Granby; Véronique Dion Cyr, Abercorn; joyeux 25^e anniversaire de mariage à Sylvie Ouellette et Guy Jutras, Granby. (Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8h30 et 12h, du lundi au vendredi, au 450 375-4555, poste 255.)

L'événement
On s'emballe
pour



HONDA

AUCUN PAIEMENT
PENDANT 90 JOURS†



TOUTES LES
CIVIC 2011
500 \$^{††}
DE RABAIS

DERNIÈRE CHANCE
POUR LES MODÈLES 2010

SUR LES CIVIC 2010 EN INVENTAIRE

RABAIS
ALLANT
JUSQU'À

4 000 \$^{**}

500\$ DE
RABAIS
ADDITIONNEL
INCLUS

LES MODÈLES 2011
SONT ARRIVÉS

CIVIC BERLINE DX 2011 EN LOCATION

218 \$^{*} / 48 MOIS

(500 \$ DE RABAIS INCLUS)

0 \$ COMPTANT

TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS

HONDA
VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés
OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.



HONDA

HONDAQUEBEC.CA

627376

†L'offre « aucun paiement pendant 90 jours » est applicable aux offres de financement à l'achat sur les nouveaux modèles 2010 et 2011 achetés et livrés avant le 31 décembre 2010. Offre disponible que par l'entremise de Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Les paiements mensuels sont suspendus pendant 90 jours, et le contrat est prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt (si applicables) ne s'appliquent pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, l'intérêt (si applicable) commencera à s'appliquer et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt (si applicable) mensuellement d'après les termes du contrat après 90 jours de la date du contrat. ††Sauf pour le modèle spécifique mentionné ci-dessous, le rabais en argent de 500 \$ offert sur tous les nouveaux modèles de Civic, Accord et Crosstour 2010 et 2011 est appliqué au prix négocié, après les taxes. *L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2011 neuve (modèle FAE28EX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 395 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 16 385 \$, transport et préparation inclus. **Le rabais à l'achat de 4 000 \$ (qui inclut le rabais additionnel du temps des fêtes de 500 \$) est applicable avant taxes sur le coupé Civic Si manuel 2010 (modèle FG2A5AJY) en réduction du prix à l'achat de 27 375 \$, incluant transport et préparation de 1 395 \$ et taxe sur climatiseur de 100 \$. Les taxes et droits, assurances, immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST 17

MM3154

CHASSE - Un mot de 9 lettres

- ABOIS
- ABOYER
- ARC
- ARMER
- AVANCE
- BETE
- CANON
- CUREE
- DIANE
- EIDER
- ELAN
- EMPAUMURE
- EPIEU
- EPREINTE
- EQUIPAGE
- FAISANE
- FANFARE
- FAUVE
- FLECHE
- FOX
- FUSIL
- GIEN
- GLU
- HASE
- HERE
- HURE
- JARRE
- LAC
- LEVRAUT
- LIEVRE
- LONGE
- MENEE
- OREE
- OURS
- PIECE
- PISTE
- POIL
- PREDATEUR
- RABAT
- RAGOT
- RAIRE
- RALE
- RETS
- REVOIR
- RIDEE
- RIFLE
- ROUTE
- SACRE
- SOUCHET
- TABLEAU
- TAIAUT
- TENDRE
- TIGRE
- TRACE
- TROCHES
- VENT
- VOIE
- VOLER

E	R	D	N	E	T	E	F	S	X	E	L	A	R	E
E	E	R	U	C	O	N	T	R	O	C	H	E	S	R
J	T	S	E	M	G	A	U	U	F	E	Y	G	O	E
A	N	I	T	M	A	S	A	O	P	O	I	L	U	R
R	I	O	V	E	R	I	R	A	B	A	T	U	C	U
R	E	B	U	I	C	A	V	A	N	C	E	A	H	M
E	R	A	F	N	A	F	E	E	O	O	R	E	E	U
E	P	L	I	S	U	F	L	O	N	G	E	L	T	A
D	E	G	A	P	I	U	Q	E	A	T	I	B	F	P
I	I	E	P	C	I	T	R	A	C	E	S	A	H	M
R	D	U	R	I	A	S	R	O	V	H	U	T	T	E
E	E	I	E	I	E	A	T	R	U	V	E	B	I	N
T	R	L	A	I	A	C	E	E	E	T	E	E	G	E
S	A	U	O	N	P	R	E	D	A	T	E	U	R	E
N	T	V	H	V	E	E	E	R	E	H	G	I	E	N

Solution du dernier problème:

SARCOME

HORIZONTALEMENT

- Il a joué dans *Le train sifflera trois fois*.
- Le plus souvent bordée de maisons - Écriture syllabique japonaise.
- Mâle reproducteur - Cépage rouge.
- Tellure - Certains sont martiaux - A l'autorisation de.
- Introduit un ajout - Sort du fondement.
- Gratitude - Service créé en 1943 - Flamberge.
- Femmes de mauvaises mœurs - Article.
- Radon - Étourdissement.
- Niais - Déguste.
- Pierre fine - Raconter.
- Prévient d'un danger - Embarrassé.
- Protège le matelas - Mesurée.

VERTICALEMENT

- Actrice suédoise surnommée *la Divine*.
- Créateur d'une oeuvre artistique - Sa capitale est Katmandou.
- Partie d'une poulie - Indifférent - Se dit d'un fruit meurtri.

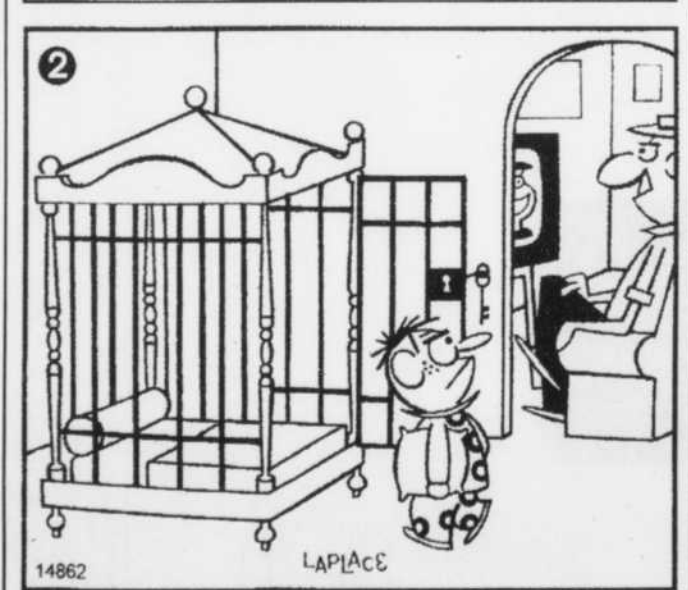
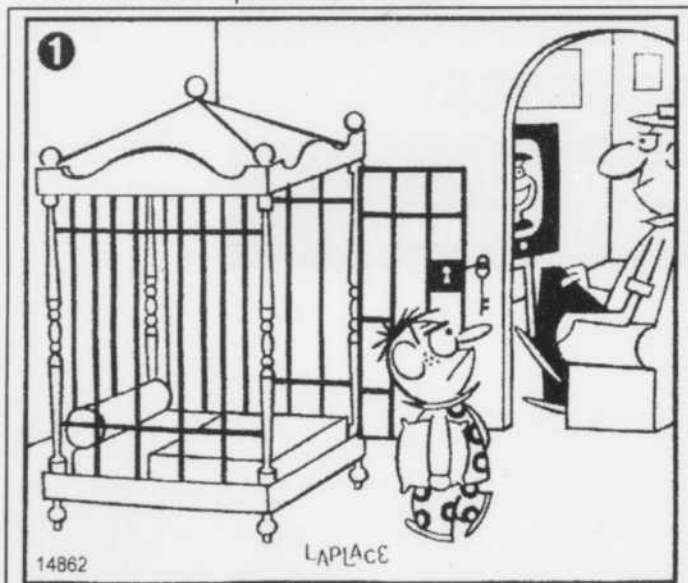
- Dégoûté - Ingurgités.
- Il ne chante pas seul - Division du temps.
- Enduit d'huile - Décharges.
- Cadeau de Melchior - Qui agissent sans calcul.
- Allure la plus lente du cheval - Un des trois grands dieux de l'hindouisme.
- Pays d'Afrique - Vallée encaissée.
- Exceptionnel - Sangloter.
- Profond dégoût - Prénom masculin.
- Circule en Thaïlande - Souhaitée.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3153

1	S	E	A	N	C	O	N	N	E	R	Y			
2	A	C	M	E		B	A	U	M	I	E	R		
3	C	H	I	C	S		G	E	A	N	T	E		
4	H	E		R	U	E		S	C	I	E			
5	A	C	C	O	R	D		A	C	E	L			
6	G	O	S		E	C	R	U		U	S			
7	U	S	N	E	E		E	C	L	O	S			
8	I	N	S	E	R	E	S		E	T	A	T		
9	T	O	P		E	G	A	L		A	I			
10	R	O	I	S		O	R	A	N	G	E	R		
11	Y	P	R	E	A		P	O	E	T	E			
12	Y	E	N		T	R	E	S	S	E	R			

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION
 1 Bouche de l'homme. 2 Position du bras droit de l'homme. 3 Le bouton sur la jambe du pyjama. 4 Pied du poste TV plus long. 5 Un motif en moins sur la jambe du pyjama. 6 Un barreau de porte en moins derrière l'enfant. 7 Socle du lit incomplet au-dessus du pied droit. 8 Haut du montant lit du lit incomplet.

IMPRIMEZ VOS J E U X D'UN CLIC
 LE PLAISIR DU PAPIER LA SOUPLESSE DU WEB
 LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

MC3154

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

6														
		3				1								
	5					2		7						
	9				3									
	7					4		9						
1	8	6											2	
					9								3	
7	1							8						
					7	8		5	1					

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1646

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	5	7	6	9	8	3	1	4
1	3	6	7	4	2	8	5	9
8	4	9	1	3	5	7	2	6
5	2	8	3	6	7	9	4	1
3	7	4	9	2	1	6	8	5
6	9	1	8	5	4	2	3	7
9	1	2	4	8	6	5	7	3
7	8	3	5	1	9	4	6	2
4	6	5	2	7	3	1	9	8

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

1645

LES BOURSES

> ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



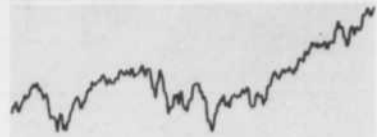
FERMETURE 1 240,46
VAR. 1 J 0,00% | 1 AN +12,12%
52 SEM. HAUT 1 246,73 | BAS 1 010,91

> DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1 J (pts)	VAR. (%)
Brazil Bovespa (Breal)	69 126,32	784,49	1,15
CAC 40 (France)	3 892,44	35,09	0,91
DAX (Allemagne)	7 029,39	23,22	0,33
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 615,47	4,74	0,18
FTSE 100 (Angleterre)	5 860,75	47,80	0,82
Hang Seng (Hong Kong)	23 317,61	154,70	0,67
Mexico Bolsa (Mexique)	37 894,34	216,56	0,57
FTSE MIB (Italie)	20 634,60	147,26	0,72
NIKKEI 225 (Japon)	10 293,89	81,94	0,80
S&P/ASX 200 (Australie)	4 757,10	11,20	0,24
Shanghai (Chine)	2 922,95	81,91	2,88
Swiss Market (Suisse)	6 519,08	-0,06	0,00

> CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 13 295,86
VAR. 1 J 0,43% | 1 AN +16,39%
52 SEM. HAUT 13 367,60 | BAS 10 990,41

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
GOLD WHEATON (GLW)	24 994 911	4,99	13,93
MEDORO RES. (MRS)	9 442 770	2,79	8,98
HORIZONS BETA/A (HNU)	8 700 579	6,82	-0,73
ISHARES S&P/TSX (XIU)	8 430 489	19,13	0,26
MANULIFE FINAN. (MFC)	8 407 284	16,79	-0,59
KINROSS GOLD (K)	6 178 246	18,46	-0,75
SEMAFO (SMF)	5 632 139	11,75	-4,63
QUADRA FNK (QUK)	5 272 874	16,04	5,94
EQUINOX MINE. (EQM)	5 221 743	6,15	2,33
FAIRBORNE ENERGY (FEL)	5 045 954	4,22	1,69
BANQUE ROYALE (RY)	4 851 247	52,82	0,13
PALADIN ENERGY (PDN)	4 752 134	5,05	-0,59
BOMBARDIER (BBD.B)	4 261 195	4,64	0,22
WESTERN COAL (WTR)	4 100 795	11,95	-0,42
LUNDA MINING (LUN)	3 849 662	7,18	0,56
BIOEXX SPECIAL (BX)	3 698 862	2,17	-0,46

TITRES GAGNANT

EN %	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
QUADRA MINING (QUK.W)	79 448	4,70	18,69
TEARLAB (TLB)	4 330	2,63	17,94
BANRO (BA)	2 555 383	3,74	14,37
EXTORRE GOLD (XG)	428 240	6,90	14,05
GOLD WHEATON (GLW)	24 994 911	4,99	13,93

EN \$	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
FAIRFAX FINAN. (FFF)	28 406	405,08	5,60
ATCO LTD - CIVI (ACO.K)	66 559	58,97	2,22
BIRD CONSTRUCTION (BDT.U)	77 740	36,17	2,17
NIKO RESOURCES (NKO)	142 681	97,62	2,02
COGECO (CGO)	21 183	38,00	2,01

TITRES PERDANT

EN %	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
FRANCO-NEVADA (FNV.W)	150 586	5,11	-7,09
VITRAN (VTN)	3 390	12,04	-6,23
HORIZONS BETAP. (HZD)	879 494	3,01	-5,94
SIGNATURE DIVERSI (SDF.U)	8 500	6,31	-5,82
SOLITARIO EXPL. (SLR)	9 255	2,30	-5,35

EN \$	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
FIRST QUANTUM (FQ)	974 132	116,32	-2,62
POTASH CORP (POT)	958 873	138,61	-2,20
RESEARCH IN MD. (RIM)	2 240 536	61,25	-1,46
FRANCO-NEVADA (FNV)	2 060 634	32,15	-1,26
VITRAN (VTN)	3 390	12,04	-0,80

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 2 130,75
VAR. 1 J 0,30% | 1 AN +50,36%
52 SEM. HAUT 2 150,20 | BAS 1 342,87

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (S)	VAR (%)
ASHBURTON VEN. (ABR)	19 926 398	0,22	10,26
SEAFIELD RES. (SFF)	13 944 162	0,61	-10,29
BRIDGE RES. (BRK)	10 985 800	0,11	23,53
ENCORE RENAISS. (EZ)	9 741 908	0,07	-7,14
NORTHERN SUPER. (SUP)	6 388 737	0,89	39,06
ACTIVE CONTROL (ACT)	5 496 882	0,02	0,00
ROMIOS GOLD RES. (RG)	5 368 450	0,16	-8,82
ARGUS METALS (AME)	4 190 651	0,23	35,29
GEO MINERALS (GM)	4 076 200	0,09	-14,29
NWM MINING (NWM)	3 897 253	0,13	4,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



88,61 \$US

Variation 1 JOUR +0,82 \$US

Variation 1 SEM. -0,86 %

Variation 1 AN +26,82 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1 J (S)	1 J (%)	1 AN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	21,01	0,09	0,43	16,33
S&P/TSX 60 (XIU)	19,13	0,05	0,26	12,27
S&P/TSX fn. (XFN)	23,09	0,11	0,48	7,15
S&P/TSX éner. (XEG)	19,61	0,20	1,03	11,42
S&P/TSX or (XGO)	26,61	0,16	0,60	23,71
Oblig. c. terme (XSB)	28,85	-0,02	-0,07	-2,07
Oblig. 1 terme (XBB)	29,56	0,09	0,31	-0,81
S&P 500 (XSP)	14,29	0,02	0,14	10,60

ENDETTEMENT RECORD DES MÉNAGES CANADIENS Le gouvernement Harper inquiet

OTTAWA (LA PRESSE) — Après le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, le gouvernement Harper se montre à son tour inquiet de l'endettement record des ménages canadiens.

Cet endettement pourrait un jour représenter un risque pour la croissance de l'économie canadienne lorsque les taux d'intérêt, qui sont à un niveau très bas, repartiront à la hausse, d'après plusieurs économistes.

Selon des données que Statistique Canada a publiées hier, l'endettement des foyers canadiens a atteint un record au troisième trimestre: il s'établit maintenant à 148,1% en proportion du revenu personnel disponible, un bond de près de 5 points de pourcentage comparativement au trimestre précédent.

De passage dans la région de Thetford Mines, hier, le premier ministre Stephen Harper n'a pas caché que son gouvernement s'inquiète de plus en plus des retombées possibles de cette situation.

Il a aussi invité les Canadiens à tenir pour acquis que la période de bas taux d'intérêt tire à sa fin et à planifier leurs finances personnelles en conséquence.

Une préoccupation

«Ce n'est pas quelque chose sur lequel le gouvernement a un contrôle absolu. Nous sommes dans un pays libre

et les ménages peuvent prendre leurs propres décisions. Mais l'augmentation de la dette des ménages est une préoccupation du gouvernement. Nous avons averti la population à plusieurs reprises que les taux d'intérêt vont augmenter à l'avenir. Ils ne vont pas diminuer, et ils devraient planifier à cet égard», a affirmé M. Harper.

C'est la première fois que le premier ministre exprime aussi ouvertement ses craintes au sujet de l'endettement des foyers canadiens. Son ministre des Finances, Jim Flaherty, l'a déjà fait dans le passé, tout comme le gouverneur de la Banque du Canada.

Au moment même où M. Harper exprimait ses inquiétudes, M. Carney a prononcé un autre discours sur le même thème devant l'Economic Club du Canada, à Toronto. Dans ce discours, le patron de la Banque du Canada a exhorté les ménages et les entreprises à demeurer vigilants en matière d'emprunts.

M. Carney a soutenu que les taux d'intérêt devraient rester bas dans les mois à venir, ce qui permettra de soutenir la croissance de l'économie canadienne. Mais lorsque les taux seront portés à la hausse, ce qui pourrait survenir l'an prochain, plusieurs personnes pourraient se retrouver dans une situation difficile, où elles ne pourront rembourser leurs dettes.

À Ottawa, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a aussi exprimé de nouveau ses inquiétudes. Toutefois, il a indiqué que la situation n'a pas atteint le seuil de la crise.

«Notre crainte est de voir une hausse marquée des taux d'intérêt ou encore une hausse marquée du chômage avec comme résultat qu'un nombre important de gens pourraient être incapables de rembourser leurs dettes. C'est toujours une source d'inquiétude et nous surveillons la situation», a dit le ministre.

M. Flaherty a rappelé que le gouvernement fédéral a resserré à deux reprises les règles concernant les emprunts hypothécaires afin d'éviter que des Canadiens contractent des hypothèques qu'ils sont incapables de rembourser. Le ministre a affirmé qu'il était prêt à intervenir à nouveau dans ce domaine si la situation l'exige.

Le quotidien *The Globe and Mail* a rapporté hier que le gouvernement fédéral n'écartait pas l'idée d'adopter de nouvelles mesures pour limiter la hausse de l'endettement des Canadiens dans le prochain budget.

Le sous-ministre des Finances du Canada, Michael Horgan, aurait abordé le sujet avec des cadres des grandes banques canadiennes à la faveur de consultations prébudgétaires, selon le *Globe*.

EN BREF

La fin du sou noir ?

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — L'abolition du sou noir pourrait être imminente, alors que le comité permanent du Sénat sur les finances nationales doit en soumettre l'idée aujourd'hui.

Le comité a conclu qu'un siècle d'inflation avait affaibli la valeur du cent, qui serait également devenu

inutile, selon ce qu'ont indiqué des sources.

La Banque du Canada a révélé que la pièce de cuivre avait perdu, depuis sa mise en circulation en 1908, 95% de son pouvoir d'achat.

Un cent coûte désormais 1,5 cent à produire.

La Monnaie royale canadienne a dû augmenter sa production de sous au cours des dernières années parce que les Canadiens tendaient à les accumuler plutôt que de les dépenser.

Le ministre des Finances Jim Flaherty avait déjà songé à une telle abolition. Son ministère avait par ailleurs examiné les économies réalisées en Australie et en Nouvelle-Zélande, deux pays où le cent ne circule plus.

La Banque du Canada soutient que les risques d'inflation seraient minimes si le cent devait être éliminé.

Le printemps dernier, le gouverneur adjoint de la banque, Pierre Duguay, avait déclaré devant le comité sénatorial que les conséquences d'une telle réforme étaient sensiblement les mêmes pour les commerçants que pour les consommateurs.

LALUMIERE
Faites confiance à mes 26 ans d'expérience
450 378.4120
www.christianlalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière

Curtis Skinner
courtier immobilier

La Petite Séduction

CE SOIR 20 H
TÉLÉVISION REDIFFUSION: DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 17 H

Spéciale Noël avec Gregory Charles

Cette année, *La petite séduction* célèbre Noël dans la région des Cantons-de-l'Est. Le village de Sutton, blotti dans les montagnes et riche d'histoire, accueille Dany Turcotte et son invité, Gregory Charles.

Pour lui, la rue Principale et ses vitrines brillent de tous leurs feux et la montagne révèle ses secrets. Inspirés par la vie de Gregory, les jeunes talents s'élevèrent, l'espoir vibre et toutes les voix s'unissent pour chanter la magie de Noël.



450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

- * Avant 16 h pour parution le lendemain
- * Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA

CVENDU

Le site des petites annonces de La Voix de l'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.



Que 2011 vous apporte
bonheur, santé et prospérité !

Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



450 531-1507
Gabrielle Trudeau
La Capitale Performance
Agence immobilière

AVIS DE RECHERCHE

Je recherche
des propriétés à vendre
telles que la vôtre.

Téléphonez-moi
pour que l'on regarde
ensemble la valeur de
votre maison.

819642

Vous voulez VENDRE ? Nous le faisons pour VOUS !

• Recherche active d'un acheteur et gestion des visites;
• Publicité de votre maison dans les journaux et 11 sites Internet **SANS FRAIS**

à partir de 2% **L'ÉQUIPE QU'IL VOUS FAUT!**



Todd Masse
Courtier immobilier
16 ans d'expérience
Cell.: 450-260-5277
toddmasse.com



Chloé Lagace
Courtier immobilier
Cell.: 450-775-5521
chloelagace.com

Proprio Direct le courtier qui vend

Geneviève Monty | Sonia Bouthiette

Courtier immobilier | Courtier immobilier agréé

450 525-4120 | 450 776-9990

Une équipe **REMARQUABLE**

450 378-4120

RE/MAX PROFESSIONNEL INC. AGENCE IMMOBILIÈRE

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

11% meublé, chauffé, éclairé, dans un bas. Droit terrasse, stat. face à l'entrée. Libre. Pas d'animaux Enq. crédit. Près hôpital. 450-372-6080

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

4%, 490\$/mois, nouvellement rénové, eau chaude incluse, stationnement, propre et tranquille, 3e étage, boul. Fortin. Références requises, 25 ans et plus. 450-777-9019

Grand 4½, pl. bois franc et céramique refait à neuf, très propre et tranquille, aucun enfant dans l'immeuble. Possibilité de rangement extérieur. 1 stat., libre imm. Situé Place Massé. 525\$/mois. 514-909-0867, 514-809-8397.

Grands 3½-4½-5½ frais peints, locker int., à 10 min. à pied des Galeries, libres imm. Info: 514-984-9203

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

GRANDS 4½ frais peints, 500\$/mois. Près des services, libre imm. 514-809-8397 ou 514-909-0867

160 CHAMBRES À LOUER

347 ST-ANDRÉ OUEST, près de l'hôpital coin Provigo, endroit tranquille pour personne mature, stat., à partir de 65\$/sem. 450-577-2230

CHAMBRE PRÈS CÉGEP GRANBY, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav-séch., câble, internet et produits de base inclus. Disp. imm., 98\$/sem. Calme assuré. Non-fumeur. Réf. demandées. Denis: 450-777-3666

166 LOCAUX À LOUER

LOCAL INDUSTRIEL

À LOUER, 205 rue Miner, C'ville, 7000 p.c., bureaux, entrepôt, mezz., quai de chargement, entrée privée. Appelez-nous, 450-263-3923

205 SERVICES FINANCIERS

A BOUT DE SOUFFLE

- Noyé par vos dettes.
- Harcelé par vos créanciers.
- Vos dettes vous empêchent de dormir.
- NOUS AVONS LA SOLUTION.

Consultation gratuite

APPEL & CIE INC.

Syndic de faillite

450-361-2559

Sur rendez-vous

ATTENTION!
CONSOLIDATION DE DETTES
Cartes de crédit, Hydro, impôts, saisies.
Un paiement par mois, 0% intérêt.
7/7 jours, 8h à 19h.
Groupe GPC Sans frais 1-877-441-2330

302 MEUBLES ÉLECTROMÉNAGERS

ÉLECTRO MÉNAGERS: Poêle, frigo, lave-séch. lave-vaiss. avec garantie, 450-776-5662, 450-931-0909 Au 300 rue Miner, Cowansville

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
CYBERPRESSE.CA/EE

VOUS VOULEZ VENDRE OU ACHETER

Pour des résultats
l'équipe de
Bernard est là!

450 521-7211
b.rouselle@videotron.ca

ROYAL LePAGE
Avantage

Lucie Hamel **Bernard Rouselle**

305 INFORMATIQUE

Estimation gratuite. Service à domicile. Vente/achat d'ordinateurs usagés et neufs, réparation, cours.
Informatique Sévigny & Ass 450-777-7988

307 PNEUS

4 PNEUS D'HIVER WINTER GRIP, 185/65/15 excellente condition, 200\$ le tout
Info: 450-777-4565

313 ANTIQUITÉS

★26 ST-JOSEPH, GRANBY 450-361-2318★
★ MARCHÉ AUX PUCES ★
Vente, achat, échange Raquettes à neige

351 ESCORTES

1 FEMME SENSUELLE VOUS REÇOIT
JESSICA, 40 ANS, FORTE POITRINE
FILMS ÉROTIQUES. 450-991-3370

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★

Meilleur choix en ville. Discret.
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. Engageons
différentes nationalités. 450-405-4902

AU PLAISIR RENCONTRE

Jolies femmes à votre disposition, 24 h / 7 j, reçoivent et se déplacent. Discretion assurée. Urgent! Engageons jeunes femmes 18-25 ans. Toutes nationalités acceptées.
450-525-7021

FILLE RÉALISERAIT
TES FANTASMES LES PLUS FOUS.
Films érotiques. Pénélope ☎ 450-361-6580

MARILOU, 35 ANS
te reçoit tendrement avec douceur, privé,
7/7, 24/24. ☎ 450-991-4049

353 MESSAGES

Attention! EVA 19, 34C, MIRA noire 25, 36D, PRÉCILIA 24, 34B. 7/7-24/24 Paiement carte. Engageons. 450-775-5150

ANGIE vous reçoit!
Info: 450-525-0257.

CHINOISES MASSAGE SENSUEL ET + 777 GRANBY 450-361-2818

DOIGTS MAGIQUES, spécial du mois:
2 MASSAGES pour le prix d'un seul,
pour homme seulement. 450-361-1162

RICARDO t'offre massage de détente suédois ou sensuel pour relaxation et douleurs musculaires. Bienvenue aux gais. Inf.: 450-888-4545

SPÉCIAL DES FÊTES!
Je te reçois pour une chaude et sensuelle détente. ☎ 450-361-6259

✦ SPÉCIAL NOËL ✦
Service personnalisé, avec nouveaux gadgets. Pour homme d'affaires / couple. 450-775-1034

AVIS

À NOS ANNONCEURS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

401 SCIENCES OCCULTES

LUEURS DANGES, MURMURES D'ÂMES... Pour votre mieux-être, je canalise l'énergie Divine, que je vous transmets, ainsi que les messages reçus pendant le traitement... Contactez Sylvie: 450-521-4362

Annonces de la rubrique 408 à la page suivante.

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DE DÉTENTE
COWANSVILLE
450-266-4709

MASSAGE SUÉDOIS

Granby Tél.: 450-956-0725

451 PERSONNEL DEMANDÉ

DÉPANNEUR CARREFOUR 74
2000, boul. Pierre Laporte, Bromont recherche
BOULANGÈRE
AVEC OU SANS EXPÉRIENCE
d'âge mature, aime faire à manger, aime le public. Doit faire de la caisse. Pour 24 h semaine.
Info: Réal ou Charles-Antoine Boucher
450-534-1999

LE GRANBYEN

est à la recherche
Réceptionniste
Se présenter avec c.v. au 700 Principale

LES RÉSIDENCES ST-CHARLES

recherche
INFIRMIÈRE-AUXILIAIRE
✦ Poste de jour, + ou - 30 h; 1 fin de semaine sur 2. Salaire selon convention. Loi 90. Envoyer c.v. par fax: 450-777-3606

RAPID PIZZERIA

recherche
AIDE-CUISINIER(ÈRE)
Se présenter au 478, boul. Boivin, Granby

Recherche femme de ménage honnête, fiable, disponible, non-fumeuse, aimant les personnes âgées. 450-372-9629 après 16h

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS

À GRANBY POUR DISTRIBUER LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

Parcours # 199
Rues : Déragon de 150 à 200, York de 290 à 380.

Parcours # 201
Rues: Paré 130 à 200, York 190 à 295.

Parcours # 258
Rues: Cartier 130 à 200, York 130 à 190.

450-375-4555, laissez message et vos coordonnées dans la boîte vocale 529.

Camelots recherchés POUR DISTRIBUER La Voix de l'Est et La Presse

À GRANBY

Parcours # 13
Rues: Esplanade, Fuller, King, Laurion et Léger

Parcours # 32
Rues: Armand, St-Charles sud.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

Cessez de fumer



Danielle Ruel N.D.
Technicienne en laser
Réflexologue membre de l'A.N.N.
Technicienne en Spa ionique

Traitement au laser, sans douleur,
avec suivi d'un an.

- Spa ionique (détoxifiant et énergisant)
- Reçus d'assurances - impôt

Clinique D.R. enr.

À Granby
depuis 10 ans!



Sur rendez-vous:
450 521-1262

www.cessezdefumeraveclelaser.com

501 AUTOMOBILES

CHEVROLET COBALT 2005 à 2010, 2 ou 4 portes, 132 en inventaire à partir de 4,880\$ jusqu'à 14,995\$ de 51 km à 92,500 km
gmoptimum.com/Cobalt

503 CAMIONS

CHEVROLET Silverado 2003 à 2010, 108 en inventaire, à partir de 7,995\$ jusqu'à 48,995\$, de 6,500 km à 142,995 km, inspectés, garantis et certifiés. gmoptimum.com/Silverado

La Voix de l'Est

Abonnez-vous...
450 375-4555

Nécrologie



GAGNON
M. Romuald
1922-2010

Paisiblement, au Centre hospitalier de Granby, le 13 décembre 2010, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Romuald Gagnon, époux bien-aimé de Mme Constance Bernier, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Constance, ses filles: Lynda et Brigitte (Stéphane Larrivé). Il était également le père de feu Constant (Francine Caron). Il laisse aussi ses petits-enfants: Nicolas (Maude Pagé), Jean-Sébastien (Geneviève Couture), Jessica et Alexandre, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier spécialement le personnel des soins intensifs et des soins palliatifs du CHG, pour leur dévouement et les bons soins prodigués à M. Romuald Gagnon.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le mercredi 15 décembre de 19 à 21 h, et le jeudi 16 décembre à compter de 10 h30, au salon du Complexe funéraire

Girardot & Ménard

470, RUE DUFFERIN
GRANBY J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498
Télééc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ

La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même jeudi à 12h30, en la chapelle du complexe funéraire, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

En guise de sympathie, des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Formulaires disponibles à la réception du complexe.



GAMET
Mme Mireille
1953-2010

À l'Hôpital Neurologique de Montréal, le 12 décembre 2010, est décédée à l'âge de 57 ans, madame Mireille Gamet demeurant à Saint-Hyacinthe.

La défunte laisse dans le deuil son ami Yves Brunelle ainsi qu'un fils et une fille, François Martel, Audrey Martel (Hubert Plamondon). Lui survivent également sa mère, Mme Clémentine Barnabé (feu Pierre Gamet), ses frères et soeurs: feu Yves, Jean-Pierre, Gilles (Gaétanne), Didier (Francine), Joëlle (Guy), Bruno, Patrice (Lise), Pascal (Chantal), ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Madame Mireille Gamet sera exposée le mercredi 15 décembre 2010, de 19h à 22h et jeudi le 16 décembre à midi, au complexe funéraire

Ubaldo Lalime

1166, rue St-André Acton Vale
Téléphone: 450-546-5556
www.ubaldolalime.com

Les funérailles seront célébrées le jeudi 16 décembre 2010 à 15 h en l'église St-André D'Acton.

*Don
In Memoriam*

Un Don
In Memoriam
honore la
mémoire d'un
être cher.



205, boulevard Leclerc Ouest, Granby (Québec) J2G 1T7
Téléphone: 450 375 8030 Télécopieur: 450 375 8006
www.chgranby.qc.ca fondationch@tresse16.gouv.qc.ca

Lise Trudeau
Consultante en
relation d'aide

Pour tous ceux qui
ressentent le besoin d'un
soutien dans un moment
difficile de leur vie.
Pour le deuil d'un bébé,
d'un enfant, d'un conjoint(e)
ou d'un parent.

Rencontre individuelle
ou groupe de soutien

450 293-5856

6^e anniversaire du décès de



Mme Rita
Lachance
Richer
décédée le
14 décembre 2004

Jamais plus nos yeux ne
verront ton sourire, mais
à jamais tu vivras dans nos
cœurs avec tous les
souvenirs que tu nous as
laissés sur ton chemin.

Son époux John,
sa fille Carole,
son conjoint Daniel et
son petit-fils Samuel.

Devenez membre du
Club de la Vigilance

Aidez-nous à diminuer les
disparitions d'enfants en appuyant
les programmes de recherche
des enfants portés disparus
d'Enfant-Retour Québec

ENFANT-RETOUR
Québec

1 888 692.4673

www.enfant-retourquebec.ca

La terre est riche
de son monde



DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

1-888-234-8533

(514) 257-8711

www.devp.org

Pour que
toujours
son souvenir demeure

Il y aura bientôt 1 an, 2 ans,
5 ans ou 10 ans que survenait
le départ d'un être cher ?

Soulignez l'événement en publiant
un anniversaire de décès, à l'intérieur
duquel vous pourrez insérer
une photo de la personne décédée.

Communiquez avec le 450 375-4555, poste 223
(3 jours avant la date de parution)

La Voix de l'Est
Plus que des mots

AGRESSIONS D'ÉTUDIANTS À MONTRÉAL ET SAINT-CÉSAIRE

Les frères de Ste-Croix acceptent la médiation

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La Congrégation de Sainte-Croix et le Collège Notre-Dame ont finalement accepté l'offre de médiation des ex-étudiants qui cherchent à intenter un recours collectif pour des sévices sexuels et physiques subis dans le passé.

La médiation, initialement refusée par les prêtres, s'amorcera donc lundi prochain, le 20 décembre, en présence d'un juge.

Des ex-étudiants cherchent à obtenir réparation pour le préjudice subi alors qu'ils étaient au Collège Notre-Dame entre 1960 et 2001 et au Collège Saint-Césaire, de la municipalité du même nom, entre 1960 et 1991. Cette dernière institution a fermé ses portes au début des années

1990 pour être reconvertie en foyer pour personnes âgées.

De plus, la requête ne se limite pas aux étudiants, a indiqué leur avocat, M^e Gilles Gareau.

« Les recours visent les victimes et les parents de ces victimes parce que c'étaient quand même des collèges privés et ces gens-là ont payé des montants substantiels pour envoyer leurs enfants dans des collèges privés présumément "réputables", a dit l'avocat.

Plus que des excuses

Il est cependant encore beaucoup trop tôt pour déterminer l'ampleur du règlement recherché, puisque le nombre de requérants n'est pas encore connu. Une chose est claire, toutefois, selon M^e Gareau: les excuses récemment offertes par l'institution

et ses responsables ne passent pas la barre.

« Les excuses, ils en ont disposé lors d'une messe à l'Oratoire le lendemain du dépôt du recours. Et après une émission sur le sujet, ils ont fait des excuses publiques par le biais d'une firme de relations publiques. Mais, vous savez, des excuses sans sincérité... C'est facile de s'excuser, mais quand ça fait longtemps qu'on tolère l'intolérable, ça prend des gestes plus concrets que cela », a-t-il dit.

L'audition de la requête en autorisation de recours collectif doit être entendue les 7 et 8 février prochain au palais de justice de Montréal. C'est ce délai assez court qui explique la rapidité des tribunaux à nommer un juge pour la médiation, a indiqué M^e Gareau.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Des ex-étudiants cherchent à obtenir réparation pour le préjudice subi alors qu'ils étaient au Collège Notre-Dame entre 1960 et 2001 et au Collège Saint-Césaire (photo), de la municipalité du même nom, entre 1960 et 1991. Cette dernière institution a fermé ses portes au début des années 1990 pour être reconvertie en foyer pour personnes âgées.

« C'est assez rare, en effet. En même temps, la magistrature favorise les ententes de règlement à l'amiable: ça décongestionne les tribunaux, donc c'est dans l'intérêt de toutes les parties et effectivement ç'a été rapide et on en est fort heureux parce que, justement, nous

ne voulions pas changer la date du procès pour (la requête en) autorisation », a-t-il précisé.

Selon M^e Gareau, si le dossier progresse bien à l'approche de l'audition de la requête, celle-ci pourra être retardée. Sinon, les requérants iront de l'avant devant les tribunaux.

Les abus sexuels ou la strappe

La congrégation de Sainte-Croix de nouveau visée par des accusations

« Après Montréal et Saint-Césaire, la congrégation de Sainte-Croix est visée par de nouvelles allégations d'agressions sexuelles. Un ancien élève d'une école du Bas-du-Fleuve administrée par les frères de Sainte-Croix au début des années 60 soutient y avoir été agressé. La demande de recours collectif intentée contre la congrégation pour des agressions commises à Montréal et à Saint-Césaire a incité cette victime à raconter une histoire qui n'a, selon lui, rien d'un cas isolé.

ANABELLE NICOUD

La Presse

POHÉNÉGAMOOK — Dans le Bas-du-Fleuve, Pohénégamook, un village collé à la frontière américaine, s'étend le long d'un lac. Petite ville aux airs austères, Pohénégamook a plusieurs coeurs. Dans le quartier de Saint-Éleuthère, c'est autour de l'église que semblent converger les activités locales. L'ancienne école surplombe l'église. C'est dans ce bâtiment qu'ont enseigné les frères de Sainte-Croix entre 1959 et 1964. En référence au célèbre collège montréalais des Sainte-Croix, Notre-Dame, l'école avait été baptisée École Notre-Dame.

En 1960, Robert Tremblay (nom fictif) y entame sa septième année. Il a 11 ans quand il rencontre ceux qu'il nomme "la gang de loups", les frères fondateurs de l'école, Armand Dionne, Paul-André Bergeron et le directeur, Paul-Henri Héroux. « C'était lui le chef de la bande des loups », affirme Robert, un retraité de 61 ans. « Il m'a abusé, moi, et il a abusé d'autres aussi », dit-il.

Une année de sévices

Dans le salon d'une confortable maison de la banlieue montréalaise, Robert Tremblay décrit des scènes qui ne l'ont jamais quitté. À l'école, les élèves étaient menés à la baguette et il en fallait peu pour se retrouver dans le bureau du frère Héroux. En punition, celui-ci demandait aux élèves de choisir: les coups ou les

« C'était ça ou c'était la strappe de barbier. La strappe, ça laissait des marques sur les mains ou le corps. Tu voulais pas rentrer chez toi avec des marques, dit-il. L'abus, c'était une punition. Et on n'en parlait pas. »

La septième année de Robert a été ponctuée par ces attaques du directeur. « J'ai été victime d'attouchements et d'abus, de masturbation de lui sur moi ou de moi sur lui, de lecking, énumère-t-il. C'était dans la maison privée des frères, dans le bureau du frère. Et je n'étais pas le seul. »

Robert décrit des scènes cauchemardesques. « J'ai été abusé dans une barque, dans le milieu du lac. Je n'étais pas tout seul dans la barque. Il y en a un qui ramait, un autre qui se faisait masturber ou qui masturbait le frère (Héroux, NDLR) et les deux autres en avant, fallait qu'ils regardent en avant! Et c'était chacun son tour cette journée-là. T'imagines-tu? J'ai été élevé au bord d'un lac, mais après cette expérience de pédophilie, j'ai eu peur de l'eau. »

Enfant, Robert a tenté d'attirer l'attention sur ces sévices. En vain. « J'étais allé voir le curé à confesse, mais pour lui, je devenais le coupable. On n'avait pas le droit de dire ça. On était les coupables de ces abus et pas l'adulte qui abusait », explique-t-il.

Au terme de cette année, Robert quitte sa région natale. Le frère Héroux partira lui aussi rapidement. En 1964, la Congrégation de Sainte-Croix quitte aussi l'école.

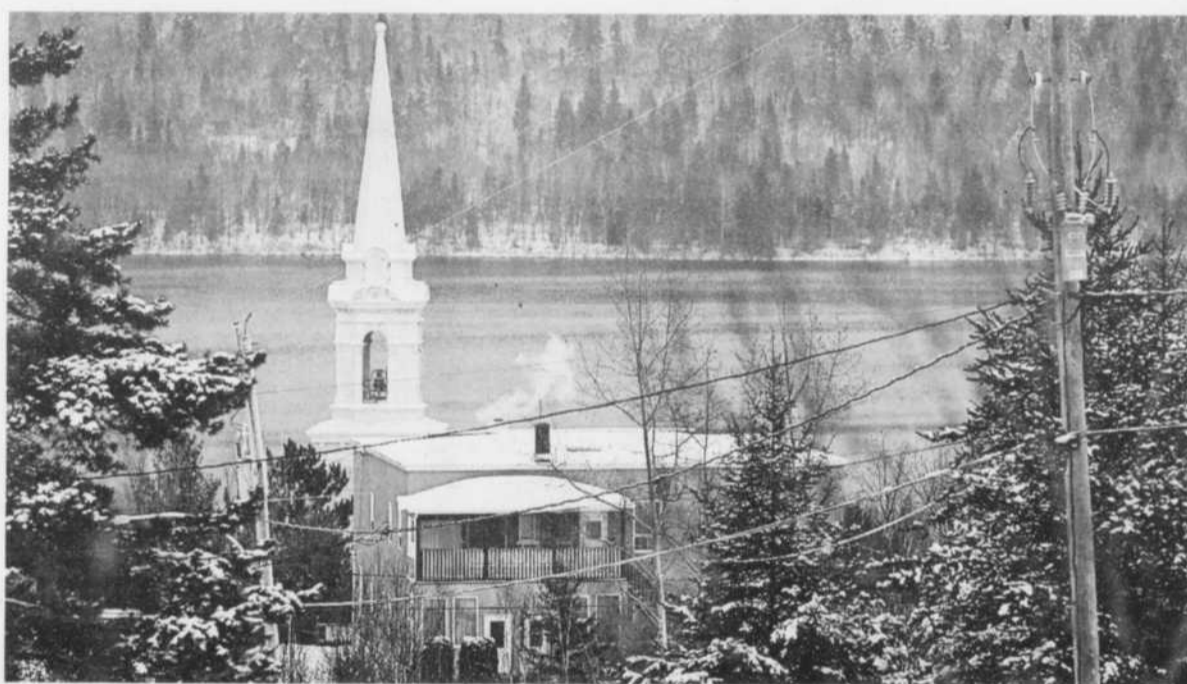


PHOTO LA PRESSE

À Pohénégamook, bien des bruits ont couru au sujet des frères, du goût supposé de certains d'entre eux pour les jeunes garçons.

Un souvenir contrasté

À Pohénégamook, bien des bruits ont couru au sujet des frères, du goût supposé de certains d'entre eux pour les jeunes garçons. « Ça fait longtemps que ça existe, mais avant, il y avait le silence. Et puis, dans ce temps-là, tu te faisais traiter de menteur », se souvient un ancien élève d'une école voisine.

Des agressions sexuelles à Saint-Éleuthère? La question n'étonne guère au village, où *La Presse* a rencontré plusieurs anciens de l'école Notre-Dame. L'un d'entre eux n'hésite pas à défendre les frères qui, dit-il, ne l'ont pas touché et lui ont ouvert bien des horizons. Cet imposant gaillard se souvient pourtant d'un conseil du frère Bergeron. « Il m'a dit de faire attention à frère Héroux », dit-il. Une mise en garde qu'il se refuse à expliquer.

Un coming-out tardif

Pour Robert, il ne fait guère de doute qu'au village, ces choses-là se sont sues. Peu avant de mourir, son propre père lui a demandé s'il avait été abusé par les frères. « Je lui ai dit non, je ne voulais pas qu'il passe à trépas avec ça », dit-il.

Si Robert s'est consacré avec passion à son travail au cours de sa vie, il n'a jamais cessé d'être hanté par le souvenir de ces sévices. De désespoir en dépression, il a connu des problèmes d'alcool, avant de faire son coming-out et de révéler à ses proches le calvaire de son enfance.

Au début des années 2000, la sortie du silence des victimes de pédophiles (parmi les plus célèbres, la chanteuse Nathalie Simard) a encouragé Robert à parler. Il envisage des poursuites, mais la police répond qu'il est trop tard. Il a écrit au supérieur provincial de la

congrégation, Réginald Robert. Sa lettre est restée sans réponse. Il s'est tu, jusqu'aux récentes révélations dans les médias.

Aujourd'hui, il espère que la congrégation finira par reconnaître les crimes de ses frères. « Je ne veux pas retirer un bénéfice monétaire, mais je veux qu'on reconnaisse que ça a existé, dit-il. Où que je sois, j'ai des images dans la tête: je ne serai jamais guéri. Psychologiquement, ça brise une vie. »

Jointe hier matin par *La Presse*, la congrégation de Sainte-Croix a seulement été en mesure de confirmer qu'elle avait bien administré le Collège de Saint-Éleuthère, que le frère Héroux y avait travaillé et que celui-ci est aujourd'hui décédé. L'avocat de la Congrégation, vers qui nous avons été orientés, ne disposait pas de renseignements sur ce dossier.

Statistiques

HOCKEY

LIGUE NATIONALE (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 Der.	Série
x-1. Pittsburgh	31	21	8	2	0	101	71	44	10-5-1-0	10-0-0-0	G12	
x-2. Washington	32	18	11	1	2	98	92	39	12-4-0-2	6-7-1-0	P6	
x-3. Canadien	30	18	10	2	0	78	61	38	11-4-2-0	7-6-0-0	P2	
4. Philadelphie	31	19	7	2	3	105	76	43	10-5-0-2	9-2-2-1	G2	
5. Atlanta	31	17	11	1	2	99	91	37	9-6-0-1	8-5-1-1	G2	
6. Rangers de N.Y.	32	18	13	1	0	96	83	37	7-8-1-0	11-5-0-0	G1	
7. Boston	28	16	8	1	3	81	56	36	7-5-1-2	9-3-0-1	P1	
8. Tampa Bay	30	16	10	2	2	94	106	36	7-2-1-1	9-8-1-1	G1	
9. Ottawa	32	13	16	2	1	71	96	29	8-8-1-1	5-8-1-0	P1	
10. Caroline	28	12	12	0	4	78	87	28	6-5-0-1	7-6-0-3	G1	
11. Buffalo	30	12	14	0	0	78	84	28	6-9-1-0	6-5-3-0	P1	
12. Floride	28	13	15	0	0	71	72	26	6-5-0-0	7-10-0-0	P1	
13. Toronto	29	11	14	2	2	65	86	26	8-6-2-1	3-8-0-1	G1	
14. New Jersey	29	8	19	1	1	53	88	18	4-7-1-1	4-12-0-0	P5	
15. Islanders de N.Y.	28	5	18	3	2	59	98	15	3-7-1-1	2-11-2-1	P6	

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 Der.	Série
x-1. Detroit	29	19	7	2	1	96	78	41	11-4-1-1	8-3-1-0	P1	
x-2. Vancouver	28	16	8	2	2	91	74	36	9-3-1-1	7-5-1-1	G1	
x-3. Dallas	29	17	10	0	2	83	80	36	11-3-0-1	6-7-0-1	P1	
4. Nashville	29	15	8	4	2	76	70	36	7-1-3-2	8-7-1-0	G3	
5. Anaheim	33	16	13	2	2	87	98	36	11-6-0-1	5-7-2-1	G2	
6. Los Angeles	28	17	10	1	0	78	65	35	11-2-1-0	6-8-0-0	G1	
7. Chicago	31	16	12	2	1	96	89	35	8-8-0-0	8-4-2-1	G1	
8. Phoenix	28	14	4	2	81	77	34	6-4-2-2	8-4-2-0	P1		
9. Colorado	29	15	10	4	0	101	90	34	7-4-1-0	8-6-3-0	G2	
10. San Jose	29	15	10	4	0	88	84	34	8-4-2-0	7-6-2-0	G1	
11. Columbus	28	11	0	1	74	76	33	8-7-0-1	8-4-0-0	G1		
12. St-Louis	28	14	9	2	3	72	75	33	9-2-0-2	5-7-2-1	P1	
13. Minnesota	29	13	12	1	3	71	86	30	7-6-0-2	6-6-1-1	P1	
14. Edmonton	29	11	13	1	4	77	101	27	5-7-0-2	6-6-1-2	P1	
15. Calgary	30	12	15	1	2	81	89	27	7-6-0-0	5-9-1-2	P2	

x- premier de sa division

ASSOCIATION DE L'EST

Division Atlantique

	Pj	Pts
Pittsburgh	31	44
Philadelphie	31	43
Rangers de N.Y.	32	37
New Jersey	29	18
Islanders de N.Y.	28	15

Division Nord-Est

	Pj	Pts
Canadien	30	38
Boston	28	36
Ottawa	32	29
Buffalo	30	28
Toronto	29	26

Division Sud-Est

	Pj	Pts
Washington	32	39
Atlanta	31	37
Tampa Bay	30	36
Caroline	28	28
Floride	28	26

ASSOCIATION DE L'OUEST

Division Centrale

	Pj	Pts
Detroit	29	41
Nashville	29	36
Chicago	31	35
Columbus	28	33
St-Louis	28	33

Division Nord-Ouest

	Pj	Pts
Vancouver	28	36
Colorado	29	34
Minnesota	29	30
Edmonton	29	27
Calgary	30	27

Division Pacifique

	Pj	Pts
Dallas	29	36
Anaheim	33	36
Los Angeles	28	35
Phoenix	28	34
San Jose	29	34

LES MENEURS

(Matches d'hiver non compris)

	B	A	Pts
Crosby, Pgh	26	25	51
Stamkos, TB	24	20	44
St. Louis, TB	11	26	37
D.Sedin, Vcr	16	20	36
Ovechkin, Wash	12	24	36
Datsyuk, Det	11	25	36
Perry, Ana	16	19	35
H.Sedin, Vcr	5	30	35
B.Richards, Dal	12	22	34
Semin, Wash	18	15	33
Backstrom, Wash	11	22	33
Getzlaf, Ana	10	22	32
Hejduk, Col	11	20	31
Sharp, Chi	17	13	30
M.Richards, Phi	11	19	30
Byfuglien, Atl	10	20	30
Heatley, SJ	13	16	29
Zetterberg, Det	10	19	29
Roy, Buf	9	20	29
Giroux, Phi	14	14	28
Eriksson, Dal	12	16	28
Neal, Dal	12	16	28

LNH - LE CALENDRIER

DIMANCHE, 12 DÉCEMBRE

Washington 0	Rangers de N.Y. 7
Vancouver 2	Edmonton 1
Minnesota 2	Anaheim 6
LUNDI, 13 DÉCEMBRE	
Los Angeles 5	Detroit 0
Atlanta 4	Ottawa 3 (Prol.)
Islanders de N.Y. 0	Nashville 5
Chicago 4	Colorado 4 (3e)
Columbus 1	Calgary 2 (3e)
Dallas 1	San Jose 0 (1ère)
MARDI, 14 DÉCEMBRE	
Pittsburgh à Philadelphie, 19h	
Toronto à Edmonton, 21h	
MERCREDI, 15 DÉCEMBRE	
St-Louis à Detroit, 19h	
Anaheim à Washington, 19h	
Rangers de N.Y. à Pittsburgh, 19h	
Phoenix à New Jersey, 19h	
Boston à Buffalo, 19h	
Philadelphie à Canadien, 19h 30	
Atlanta à Tampa Bay, 19h 30	
Caroline à Floride, 19h 30	
San Jose à Nashville, 20h	
Colorado à Chicago, 20h 30	
Columbus à Vancouver, 22h	

LIGUE AMÉRICAINE

CONFÉRENCE DE L'EST

Division Atlantique

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Portland	27	17	8	1	1	95	85	36
Manchester	30	17	11	1	1	93	80	36
Worcester	28	15	8	1	4	82	82	35
Hartford	29	12	11	2	4	74	74	30
Bridgeport	28	13	12	1	2	79	87	29
Springfield	29	13	14	1	1	88	96	28
Providence	26	11	12	2	1	65	87	25

Division Ouest

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
San Antonio	28	20	7	1	0	97	77	41
Peoria	27	17	7	2	1	75	58	37
Oklahoma City	29	16	9	1	3	98	84	36
Milwaukee	29	15	8	2	4	79	74	36
Texas	28	16	10	1	1	83	77	34
Houston	29	15	11	1	2	81	81	33
Chicago	30	14	14	2	0	93	108	30
Rockford	26	10	11	1	4	69	84	25

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Division Nord

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Hamilton	27	16	7	1	3	80	67	36
Toronto	29	15	11	0	3	86	81	33
Abbotsford	30	15	12	0	3	74	82	33
Lake Erie	30	13	11	2	4	84	87	32

Division Sud

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
W-B/Scranton	27	21	6	0	0	89	65	42
Norfolk	28	17	6	4	1	113	81	39
Charlotte	28	15	9	1	3	96	83	34
Hershey	27	16	10	0	1	97	71	33
Binghamton	28	12	12	2	2	86	84	28
Albany	27	11	16	0	0	67	92	22
Syracuse	27	9	14	2	3	67	93	22
Adirondack	28	4	22	1	0	58	108	10

CONFÉRENCE DE L'EST

Division Atlantique

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	29	12	12	1	4	84	89	29
Manitoba	26	10	12	0	4	72	75	28
Rochester	28	12	13	2	1	89	101	27

Division Ouest

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
San Antonio	28	20	7	1	0	97	77	41
Peoria	27	17	7	2	1	75	58	37
Oklahoma City	29	16	9	1	3	98	84	36
Milwaukee	29	15	8	2	4	79	74	36
Texas	28	16	10	1	1	83	77	34
Houston	29	15	11	1	2	81	81	33
Chicago	30	14	14	2	0	93	108	30
Rockford	26	10	11	1	4	69	84	25

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Division Nord

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Hamilton	27	16	7	1	3	80	67	36
Toronto	29	15	11	0	3	86	81	33
Abbotsford	30	15	12	0	3	74	82	33
Lake Erie	30	13	11	2	4	84		

Original défectueux



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY STATISTIQUES LA PRESSE CANADIENNE



Les matchs d'hier non compris

ANAHEIM

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Perry	33	16	19	35	7	47
Setzler	33	10	22	32	4	18
Selmane	26	10	18	28	-1	14
Ryan	33	14	12	26	13	39
Visnovsky	32	4	21	25	2	12
Koivu	32	10	6	16	-5	24
Fowler	27	3	12	15	-7	8
Jydman	29	2	9	11	18	12
Slake	32	5	5	10	-5	12
Paros	32	3	1	4	-1	66
Sexton	15	2	2	4	-6	2
Warchant	32	0	4	4	-8	8
Wara	31	1	1	2	-1	38
McMillan	11	1	1	2	-2	0
Chupchura	19	0	2	2	-1	12
Jila	19	0	2	2	-3	10
Selesky	13	0	2	2	-7	4
Jupit	5	1	0	1	-2	2
Jutton	11	0	1	1	-5	22
Sonno	20	0	0	0	-2	4
Sosa	19	0	0	0	-9	13
Brookbank	19	0	0	0	-6	38
Voros	11	0	0	0	-4	43
Green	11	0	0	0	-2	6
Hiller	28	0	0	0	0	0
McElhinney	8	0	0	0	0	0

ATLANTA

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Syfluglien	30	10	20	30	3	35
Ladd	30	10	19	29	-2	10
Enstrom	30	3	19	22	0	12
Peverley	30	7	12	19	-6	22
Bergfors	26	7	11	18	1	35
Kane	28	9	8	17	-4	25
Stewart	30	8	8	16	2	14
Antropov	29	7	8	15	-10	16
Little	24	7	6	13	6	8
Burmistrov	30	5	8	13	3	23
Jduya	30	2	9	11	-5	8
Lager	29	3	5	8	6	44
Slater	25	4	3	7	-1	13
Thorburn	30	4	2	6	3	29
Modin	16	4	2	6	-7	0
Sogosian	24	2	3	5	-19	2
Sopel	29	1	3	4	7	8
Soultou	24	1	2	3	6	17
Hainsey	30	0	2	2	2	6
Jawes	6	0	0	0	-6	0
Meier	6	0	0	0	-3	4
Welch	2	0	0	0	-1	0
Stapleton	2	0	0	0	0	0
Pavelec	19	0	0	0	0	0
Mason	14	0	0	0	0	2
Mannino	1	0	0	0	0	0

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Lucic	28	15	11	26	15	28
Horton	28	11	12	23	17	27
Krejci	21	4	16	20	10	6
Ryder	28	8	10	18	-2	6
Recki	28	6	12	18	3	11
Bergerson	28	5	10	15	6	10
Chara	28	4	9	13	15	27
Marchand	28	4	7	11	7	14
Wheeler	28	6	4	10	-1	14
Seguin	27	5	5	10	1	1
Seidenberg	28	1	8	9	3	17
Campbell	20	3	4	7	4	37
Caron	28	3	4	7	4	6
Thornton	28	5	1	6	3	55
Boychuk	18	0	5	5	9	9
erence	28	0	4	4	15	23
Stuart	26	0	2	2	3	23
McQuaid	16	0	1	1	1	26
Paille	10	0	1	1	-2	2
Savard	5	0	1	1	-3	0
Campfer	2	0	0	0	-1	0
Amiel	1	0	0	0	-1	0
Thomas	20	0	2	2	0	2
Task	9	0	0	0	0	0

BUFFALO

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Roy	30	9	20	29	1	14
Vanek	30	13	25	28	-12	12
Leopold	30	7	10	17	0	14
Ennis	30	7	15	3	10	10
Connolly	22	5	8	13	-9	8
Montador	30	3	8	11	13	53
Myers	30	5	5	10	-6	12
Stafford	15	5	5	10	0	10
McCormick	29	4	5	9	3	73
Pominville	21	4	5	9	-8	7
Gaustad	30	3	6	9	3	45
Gier	30	2	7	9	1	6
Hecht	30	3	4	7	-12	1
Sekera	29	1	6	7	1	10
Kaletka	29	3	3	6	0	46
Niedermayer	21	0	6	6	-2	10
Butler	20	0	5	5	2	8
Adam	17	0	3	3	-3	8
Morrison	21	0	2	2	-10	12
Rivet	14	0	1	1	-6	10
Vancari	3	0	1	1	-1	0
Weber	10	0	0	0	-1	20
Ellis	6	0	0	0	-1	0
Stuart	3	0	0	0	1	2
Miller	21	0	0	0	0	0
Inroth	5	0	0	0	0	0
alime	5	0	0	0	0	0

CALGARY

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Iginia	30	12	15	27	-2	21
Langway	30	8	15	23	4	12
Sourque	28	12	10	22	-7	18
Morrison	30	4	13	17	2	8
Giordano	30	3	13	16	3	40
Stajan	25	1	15	16	5	10
Hagman	30	7	6	13	-8	18
Glencross	27	4	8	12	-1	40
Ikonen	29	4	8	12	-6	28
Souwmester	30	3	8	11	7	22
Rabchuk	30	4	6	10	-5	18
Backlund	29	3	6	10	3	10
Moss	24	3	3	6	2	8
Sarich	17	1	5	6	5	27
Jackson	30	3	2	5	-5	59
Kostopoulos	30	2	3	5	-4	41
Segehr	29	0	3	3	2	20
Green	1	0	0	0	0	0

CAROLINE

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Staal	28	12	16	28	-5	22
Jokinen	28	5	16	21	-4	10
Skinner	28	8	12	20	-5	4
Rutu	28	5	12	17	-10	24
Pitkanen	26	2	13	15	4	24
LaRose	28	6	6	12	-6	18
Sutter	28	6	5	11	8	6
Cole	28	5	6	11	4	8
Corvo	28	5	6	11	-4	8
Samsonov	24	5	6	11	-2	8
White	26	2	7	9	-14	10
Dwyer	28	5	3	8	1	6
Gleason	28	2	4	6	-4	24
McBain	28	0	6	6	4	14
Carter	26	1	4	5	-22	2
Tlusty	19	3	1	4	-2	4
Harrison	28	0	3	3	-29	2
Matsumoto	10	2	2	2	-2	4
Bodie	18	0	2	2	-4	10
Sharp	7	0	1	1	0	0
Bowman	8	0	0	0	1	6
Carson	3	0	0	0	2	2
Ward	24	0	0	0	0	0
Peters	6	0	0	0	0	0

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Sharp	30	17	13	30	-5	8
Kane	28	11	16	27	-4	12
Toews	31	13	26	4	10	2
Keith	31	2	17	19	-7	10
Hossa	21	8	10	18	-4	14
Seabrook	31	3	14	17	-1	16
Kopecy	30	3	13	16	-6	30
Brouwer	31	6	9	15	-14	14
Bickel	28	6	7	13	0	15
Stalberg	30	6	6	12	-3	16
Dowell	31	4	7	11	7	23
Skille	30	3	7	10	2	33
Bolland	25	3	6	9	1	20
Campbell	18	1	7	8	1	2
Pisani	25	4	3	7	-2	8
Boynon	29	0	6	6	0	30
Cullimore	25	0	4	4	6	4
Hjalmarsson	29	1	1	2	-3	19
Morin	7	1	1	2	3	7
Hendry	12	1	0	1	-1	0
Leddy	6	1	0	1	-1	0
Scott	22	0	1	1	-1	28
Smith	3	0	0	0	-2	0
Potluny	2	0	0	0	-1	0
Brophy	1	0	0	0	0	0
Piri	1	0	0	0	-1	0
Klinkhammer	1	0	0	0	1	0
Crawford	13	0	0	0	0	0
Turco	19	0	0	0	0	6

COLORADO

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Hejduk	28	11	20	31	-5	6
Stastny	29	12	16	28	-3	24
Duchene	29	9	18	27	7	21
Liles	29	5	21	26	12	23
Stewart	23	11	14	25	-2	36
Jones	26	11	6	17	5	4
Shattenkirk	18	5	11	16	1	8
Fleischmann	28	5	9	14	-3	25
Yip	26	6	5	11	-2	32
Winnik	29	5	6	11	3	14
Mauldin	15	4	4	8	7	2
O'Reilly	29	2	6	8	3	2
Porter	23	5	2	7	9	12
Dupuis	27	3	3	6	3	15
Gallardi	14	3	3	6	2	8
Wilson	20	1	5	6	5	11
Cumiskey	11	1	4	5	0	8
McLeod	29	2	2	4	-3	99
Hunwick	28	1	3	4	0	9
Foot	17	0	3	3	-5	13
Gulik	5	1	2	3	2	3
O'Byrne	18	0	2	2	7	19
Holos	12	0	2	2	3	2
Olver	4	0	2	2	1	2
Lifton	4	1	0	1	3	17
Quincey	21	0	1	1	-5	18
Koci	2	0	0	0	-1	0
Budaj	17	0	0	0	0	0
Anderson	13	0	0	0	0	2

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Nash	27	16	8	24	-1	10
Umberger	28	8	12	20	7	26
Brassard	28	6	13	19	-4	12
Voracek	28	5	12	17	-3	6
Vermette	28	8	7	15	7	20
Clark	26	5	7	12	4	17
Methot	23	0	10	13	12	1
Wilson	19	4	5	9	2	10
Stralman	22	0	8	8	-6	12
Pahlsson	28	2	5	7	-1	12
Dorsett	27	2	5	7	-4	62
Klesja	28	1	6	7	18	12
Filatov	23	0	7	7	3	8
Hejda	26	2	4			

« Une de nos belles traditions »

Le maire Goulet sera président d'honneur du 41^e Tournoi national bantam

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Les gens du Tournoi national bantam de Granby sont reconnaissants en pensant au bel aréna à l'intérieur duquel leurs jeunes vont évoluer du 19 au 30 janvier prochain. Reconnaissant au point où ils ont demandé au maire Richard Goulet d'accepter la présidence d'honneur de l'événement.

« Je ne crois pas que ce soit M. Goulet qui ait eu une idée de la troisième glace et des rénovations, mais je sais qu'il n'y a personne qui a défendu le projet comme lui, a expliqué le président du tournoi bantam, Normand Côté. Et lorsque quelqu'un a prononcé son nom en réunion, on s'est tous regardés en se disant : C'est lui que ça nous prend comme président d'honneur! »

Le maire semblait vraiment honoré, hier, en conférence de presse.

« Je n'ai jamais vraiment aimé les titres de ce genre, a-t-il commencé par dire. Mais le tournoi bantam fait partie de la tradition à Granby, tout le monde a un fils ou un neveu qui a déjà participé à l'événement. Et c'est

une de nos belles traditions. Je vais au tournoi chaque année mais là, je serai un spectateur assidu. »

Les fils de M. Goulet ont joué au hockey. Et c'est un peu ses garçons devenus des hommes qu'il revoit lorsqu'il assiste à des matches du tournoi bantam.

« Les deux ont joué à la défense. Et ils étaient bons à part ça. Des tournois comme le nôtre permettent à notre jeunesse de s'amuser, de s'exprimer, de se réaliser. »

Encore 88 équipes

Un total de 88 équipes vont à nouveau prendre part au 41^e Tournoi national bantam. Elles seront 20 dans la classe AA, 16 dans le BB, 16 dans le CC, 20 dans le A et 16 dans le B.

« On a refusé une tonne de clubs, a repris Normand Côté. Notre tournoi a bonne réputation et ça paraît. »

Mais même si la troisième glace devrait être prête le 19 janvier, elle ne sera pas utilisée dans le cadre du tournoi.

« Au moment où nous avons inscrit le tournoi à l'horaire de Hockey Québec, on ne savait pas quand la troisième glace serait



Richard Goulet et Normand Côté s'en promettaient hier en pensant au 41^e Tournoi national bantam.

prête », a souligné le président.

On pourrait donc penser qu'il y aura encore plus d'équipes à Granby l'an prochain. Mais ça, ce n'est pas si sûr.

« Trois glaces et 20 équipes de plus, c'est une logistique complètement différente, c'est beaucoup plus de travail. On verra ce que l'on fera. »

On ne sait trop non plus si Normand Côté sera là pour le 42^e, lui qui devait se retirer à la suite du 40^e anniversaire, l'an dernier.

« Je voulais partir, j'ai réfléchi longuement et j'ai finalement décidé de revenir. Oui, je fais ma Dominique Michel, mais je pense que je peux encore être utile au tournoi. »

Jean-Paul Baert quitte la barre de la FQA

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Après vingt ans au poste de directeur général de la Fédération québécoise d'athlétisme, Jean-Paul Baert a quitté son poste.

Baert se prépare à relever de nouveaux défis. Cette annonce officielle faite ce week-end par le président de la fédération, Bruny Surin, en a surpris plus d'un.

« Jean-Paul Baert, notre directeur général, nous quittera dans quelques semaines, pour aller relever d'autres défis. Je sais qu'il quitte son poste, mais pas l'athlétisme. Je connais Jean-Paul depuis mes tout débuts. C'est un conseiller, un ami. J'ai toujours pu compter sur lui, peu importe

les situations. Sa présence aux niveaux provincial et national a toujours été prépondérante. Au nom de tous les membres de la fédération, je lui dis un très grand merci et lui souhaite beaucoup de plaisir », ajoutait Bruny Surin.

Jean-Paul Baert a complété cette annonce en disant : « Il y a plusieurs mois déjà que je pensais prendre cette décision difficile. J'en avais d'ailleurs évoqué l'échéance prochaine avec certains intimes de la grande famille de l'athlétisme. Vous savez, quand, sur le stade, certains athlètes sont les enfants de ceux que vous avez entraînés, il est peut-être temps de transmettre le témoin et de passer à autre chose. »

EN BREF

Husky de Cowansville

COWANSVILLE — Le Husky pee-wee CC et le Husky bantam CC de Cowansville ont récolté une victoire et livré un verdict nul au cours de la fin de semaine.

Marc-Antoine Fontaine a brillé avec une performance de quatre buts dans le gain du Husky pee-wee CC par le score de 8-3 contre le Haut Saint-François.

Brandon Tracey a été le seul marqueur de son équipe dans la partie nulle 1-1 contre le Quasar pee-wee des Cantons-de-l'Est. Cette partie a été ponctuée par un total de 17 pénalités.

Le Husky bantam CC a pour sa part vaincu les Mineurs de Sherbrooke

Quest 4-2, grâce à une poussée de quatre buts sans réplique en troisième période. Charles-Éric Cusson s'est distingué avec un doublé. Le Husky a largement dominé au chapitre des tirs 55-13. La formation cowansvilloise a aussi livré une partie nulle de 3-3, en marquant le filet égalisateur à sept secondes de la fin de la partie.

Le Husky atome CC a pour sa part vaincu le Quasar 9-1.

Le Husky midget a subi deux défaites, par des scores de 6-0 et 4-1 contre le Quasar.

POUR EN SAVOIR PLUS

sur les dernières nouvelles
cyberpresse.ca



NICOLAS YASKIW PRÉSIDENT D'HONNEUR

Le 31^e Tournoi midget de Marieville recevra 40 formations

MARIEVILLE (FB) — Le 31^e Tournoi provincial de hockey midget de Marieville se déroulera du 18 au 30 décembre, avec la participation de 40 équipes réparties dans cinq catégories.

L'événement sera sous la présidence d'honneur du patineur artistique Nicolas Yaskiw, qui sera en lice aux Championnats canadiens juniors, à Victoria en Colombie-Britannique, en janvier.

Le tournoi prendra son envol le samedi 18 décembre, avec la participation des formations des catégories BB, CC, A et B. Les clubs AA feront leur entrée en scène le lundi 27 décembre.

Le match d'ouverture aura lieu le dimanche 19 décembre, alors que le Blizzard CC du Haut-Richelieu croisera le fer avec le Husky de Farnham/Bedford, les finalistes de ce groupe l'an dernier.

Le Quasar CC des Cantons-de-l'Est viendra défendre son titre, en disputant son premier match le jeudi 23 décembre, face aux Phoenix du Richelieu. Le Husky de Cowansville sera également au nombre des huit formations en lice dans cette section.

Huit clubs évolueront aussi dans la division BB, dont le Blizzard du Haut-Richelieu, le champion en titre dans cette catégorie.

Le quatuor des équipes AA comprendra l'Avalanche de la zone Yamaska-Missisquoi et les Voltigeurs de Drummondville, de

même que le Collège Français de la Rive-Sud et les Éclaireurs du Richelieu.

Les Aigles de la Montérégie, les Castors de Marieville et les Bulls de Bedford feront partie de la catégorie A, tandis que les Castors (1) et les Castors (2) de Marieville défendront les couleurs avec aussi dans ce groupe les Éperviers de la Montérégie.

De plus, pour une cinquième année consécutive, le Challenge d'habiletés Desjardins sera à l'horaire, soit le mardi 28 décembre à compter de 18 h 15.

Un président d'honneur fort occupé

Le président d'honneur du tournoi Nicolas Yaskiw oeuvre en patinage artistique depuis 14 ans et fait maintenant partie de la catégorie junior messieurs.

Il a terminé au 10^e échelon au Défi de l'Est du Canada, à Mississauga, pour obtenir son laissez-passer en vue des championnats canadiens juniors, où il aura une place parmi les 10 premiers dans son collimateur, de même qu'un record personnel de points.

Le jeune athlète s'entraîne maintenant à Gatineau, tout en poursuivant des études en sciences humaines au cégep de cette ville. Son entraîneuse est Guylaine Blouin et ses chorégraphes sont Steven Bélanger et Arseny Markov.

Vous serez GAGNANT grâce à mes services !

- 11 ans d'expérience
- Rencontre d'information gratuite
- Je m'occupe de tout
- Estimation gratuite

Élyse Toussaint
Courtier immobilier

450 378-4120

RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière

Faites-en l'essai dès aujourd'hui!

LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

Plus qu'un conseiller... un ami

Yves Paquette
Courtier immobilier

Bur.: 450 378-4120
Cell.: 450 775-9940

Estimation gratuite
Un seul appel suffit

Visitez mes propriétés!
yvespaquette.com

RE/MAX Professionnel inc.
Agence immobilière

LA TROISIÈME FOIS SERA-T-ELLE LA BONNE POUR PACIORETTY ?

« Il est temps de briller », lance l'ailier gauche

FRANÇOIS GAGNON

La Presse

MONTRÉAL — C'est parce que son attaque est anémique et que Max Pacioretty marquait des buts à profusion avec les Bulldogs de Hamilton que le Canadien a décidé d'offrir au jeune Américain de 22 ans une troisième chance de s'installer dans la Ligue nationale.

Après deux essais qui se sont soldés par des renvois avec le club-école, le troisième sera-t-il couronné de succès ?

« Je joue depuis le début de l'année le meilleur hockey de ma carrière et j'arrive ici avec confiance en me disant qu'il est temps de briller », a lancé Max Pacioretty aux journalistes qui l'entouraient après son premier entraînement avec le grand club.

Rappelé dimanche après une performance d'un but et une passe dans une victoire de 5-1 des Bulldogs aux dépens des Marlies de Toronto, Pacioretty s'amène à Montréal pour y remplir un rôle offensif. Ses 17 buts marqués en 27 matches à Hamilton cette saison, dont 13 au cours de ses 11 derniers matches, lui vaudront une place au sein des deux premiers trios.

Tour du chapeau saluaire

« Je crois avoir connu un bon camp d'entraînement et je me suis présenté en forme et avec une bonne attitude à Hamilton. Je jouais bien, mais le jour de mon anniversaire (20 novembre) j'ai réalisé un tour du chapeau et on dirait qu'après cette partie de trois buts, toutes les rondelles que je tirais se retrouvaient dans le fond du filet », a expliqué Pacioretty.

S'il sera plus difficile de marquer contre les Flyers de Philadelphie et les Bruins de Boston que Pacioretty croquera mercredi et jeudi au Centre Bell, que face aux Marlies de Toronto, Pacioretty assure qu'il déploiera la même ardeur au travail pour tenter d'y arriver.

« J'ai eu une bonne conversation avec Jacques (Martin) et on me demande de jouer ici, comme je le faisais là-bas. De simplement m'assurer d'être impliqué dans le jeu, de gagner mes batailles pour la possession de la rondelle et ma position devant le filet afin que je puisse offrir une cible à mes coéquipiers et utiliser mon tir », a commenté le jeune attaquant.

« Les rapports que nous avions sur Max étaient excellents. Il est retourné dans les mineurs pour apprendre l'an dernier et une blessure a ralenti sa progression. Il est devenu un

meilleur joueur cette année et une de ses qualités est qu'il va au filet. C'est un élément dont nous avons besoin », a poursuivi Jacques Martin.

Confiance et maturité accrues

Deuxième choix du Canadien en 2007 (22^e sélection), Pacioretty, que le Canadien a préféré au Québécois David Perron, assure qu'il a acquis des niveaux de confiance et de maturité qui étaient insuffisants lors de ses deux premiers séjours avec le Tricolore.

« La plus grosse différence entre le joueur que je suis aujourd'hui et celui que j'étais à mes deux premiers séjours se situe entre mes deux oreilles. Je sais aujourd'hui ce que ça prend pour réussir alors qu'à mes deux premiers essais, je croyais que le talent suffisait. Je suis aussi plus en mesure de garder la tête froide quand les choses vont bien, ou mal. »

Quant à ses sorties à l'endroit de Jacques Martin qui ne lui affichait pas assez de confiance l'an dernier, la piètre qualité des joueurs avec lesquels il s'est retrouvé l'an dernier — certains sont avec lui dans le vestiaire du Canadien maintenant — et le fait qu'il préférerait passer l'hiver à Hamilton plutôt que d'être rappelé par le Canadien, Pacioretty a vite calmé le jeu.



Max Pacioretty reconnaît qu'il devra être plus impliqué physiquement.

« Certaines de mes paroles ont été mal interprétées et si j'ai offensé quelques gars je m'en excuse. Pour ce qui est du fait de passer l'hiver à Hamilton, j'y étais très bien traité et je connaissais les meilleurs moments de ma carrière. Je peux toutefois vous assurer que je ne pourrais pas être plus heureux que je le suis aujourd'hui », a plaidé Pacioretty.

Quant à Jacques Martin, l'Américain de 22 ans lui a rendu hommage hier. « Ce n'est pas facile d'accepter qu'on ait encore des choses à apprendre quand on se sent prêt. Il m'a ouvert les yeux sur l'importance d'être efficace dans tous les aspects du jeu. Je le comprends aujourd'hui et je suis prêt à lui donner ce qu'il attend de moi. »

Subban: Martin brandit Price comme exemple

FRANÇOIS GAGNON

La Presse

MONTRÉAL — Après un séjour impopulaire de trois matches sur la galerie de presse, P.K. Subban a disputé deux matches ordinaires à Detroit et Toronto. La blessure subie par Jaroslav Spacek pourrait lui éviter d'être à nouveau évincé de la formation.

Subban évoluait d'ailleurs en compagnie de Roman Hamrlik à l'entraînement hier alors que Yannick Weber était jumelé à Alexandre Picard. Questionné sur le rendement de Subban et sur la possibilité qu'il soit victime d'une perte de confiance associée à son retrait de la formation, Jacques Martin s'est servi de l'exemple de Carey Price pour justifier sa position. « Quand je pense à P.K. Subban je ne pense au défenseur qui sera un de nos quatre premiers arrières pour longtemps. Je pense à son développement. Je ne pense pas au défenseur qui jouera ou non lors du prochain match. Nous avons pris des décisions concernant Carey Price l'an dernier. Elles visaient au développement de sa carrière. Ses résultats démontrent qu'on avait peut-être raison de prendre ces décisions. P.K. a plusieurs marches à gravir avant de devenir le défenseur qu'il est capable de devenir. Il commence tout juste à les gravir. »

Spacek: poignet? coude? épaule?

Jacques Martin a assuré que les nouvelles reliées à la blessure qui a forcé Jaroslav Spacek à quitter le match de samedi à Toronto sont positives.

L'entraîneur-chef a toutefois refusé de s'avancer sur les chances que le vétéran défenseur soit de la formation mercredi. Il n'a pas non plus levé, même partiellement, le voile sur la nature de la blessure.

Lorsque *La Presse* lui a demandé si Spacek était blessé au poignet, au coude ou à l'épaule droite, Martin a répondu: « Il est blessé au haut du corps. » Lorsqu'on lui a indiqué que cette partie du corps ne figurait pas au choix de réponse, il a répondu: « J'ai décidé de l'ajouter... »

Gomez en solitaire

Scott Gomez a mis sa cheville blessée à l'épreuve en solitaire hier matin. Pendant que ses coéquipiers remboursaient leur congé obtenu dimanche en dépit d'un match affreux à Toronto, samedi, le joueur de centre multipliait les exercices sur la deuxième patinoire du centre d'entraînement de Brossard. « Nous ne savons pas encore si Scott sera en mesure de jouer mercredi. Il devra d'abord s'entraîner avec l'équipe ce qui pourrait arriver demain (mardi) », a simplement indiqué Jacques Martin.

Boyd encore au ballottage

Le Canadien a soumis, pour une deuxième fois cette année, le nom de Dustin Boyd au ballottage hier. L'attaquant qui n'a disputé que dix des 30 parties du Canadien se retrouve dans les limbes pour une période de 48 heures. S'il est boudé par les 29 autres clubs de la LNH — ce qui était arrivé lors de son premier séjour au ballottage — il pourra être retourné à Hamilton.

ÉQUIPE CANADA JUNIOR

Couturier et Nugent-Hopkins comptent bien se tailler un poste

BILL BEACON

La Presse canadienne

TORONTO — Il y a un an, on n'avait d'yeux que pour Taylor et Tyler. Cette année, Sean Couturier et Ryan Nugent-Hopkins seront sous les projecteurs en tant que joueurs étoiles d'âge « mineur » qui tenteront de se tailler un poste au sein de l'équipe canadienne de hockey junior.

Taylor Hall avait réussi l'exploit l'an dernier et a finalement été repêché au premier rang de l'encan de 2010 par les Oilers d'Edmonton, alors que Seguin a été retranché de la formation canadienne avant d'être sélectionné tout juste après Hall par les Bruins de Boston.

Les deux joueurs sont encore assez jeunes pour pouvoir défendre les couleurs de leur pays au Championnat du monde junior — un tournoi conçu pour les moins de 20 ans —, mais leurs équipes respectives dans la LNH ont refusé de les prêter à l'entraîneur Dave Cameron.

EN BREF

Stuart Appleby: retour de l'année dans la PGA

PONTE VEDRA BEACH, FLA. (ASSOCIATED PRESS) —

Stuart Appleby a été élu le golfeur ayant effectué le plus beau retour sur le circuit de la PGA, hier. Après avoir connu sa pire saison

Au lieu de cela, le camp de sélection de cette année mettra en vedette Sean Couturier, des Voltigeurs de Drummondville, et Ryan Nugent-Hopkins, des Rebels de Red Deer. Ils sont d'ailleurs respectivement classés premier et deuxième meilleurs espoirs pour le repêchage de 2011 par la centrale de recrutement de la Ligue nationale.

Couturier est un joueur de centre de six pieds trois pouces, qui occupait le troisième rang des pointeurs dans la LHJMQ avant de quitter pour le camp. Son gabarit imposant ainsi que ses « bonnes mains » font de lui le favori pour être choisi au tout premier échelon lors du prochain encan de la LNH.

« J'essaie de ne pas trop y penser, a déclaré Couturier, hier. Tout ce que je veux, c'est me concentrer à être retenu par l'équipe. »

L'entraîneur Cameron a mentionné qu'il n'excluait pas l'idée de sélectionner des joueurs plus jeunes, pourvu qu'ils réussissent à démontrer qu'ils

peuvent être efficaces dans les trois zones de la patinoire.

« Je suis un attaquant qui joue généralement bien dans les deux sens de la patinoire, alors je vais tenter de rester moi-même et de jouer de la même façon que d'habitude », a ajouté Couturier.

Nugent-Hopkins, qui présente une carrure un peu moins impressionnante avec ses 166 livres et ses six pieds de haut, misera davantage sur sa vitesse et ses qualités de fabricant de jeux, comme en témoignent les huit buts et 33 mentions d'aide qu'il a récoltées avec les Rebels depuis le début de la saison.

« Je ne suis pas le plus gros, alors je me dois d'utiliser ma vitesse et mon agilité pour contourner mes adversaires et éviter les mises en échec », a dit Nugent-Hopkins.

Couturier et Nugent-Hopkins sont du lot des 40 joueurs qui lutteront pour les 22 postes disponibles pour participer au Championnat du monde de hockey junior qui se tiendra à Buffalo, dès le 26 décembre.

sur le circuit en 2009, Appleby a remporté la Classique The Greenbrier en signant une ronde finale de 59, devenant seulement le deuxième golfeur de l'histoire à jouer ce score mythique lors de la dernière ronde d'un tournoi.

Sa victoire historique est survenue après une saison qui l'a vu exclu des

125 meilleurs boursiers de la PGA pour la première fois depuis sa saison recrue.

L'Australien a utilisé une exemption acquise en vertu de ses succès précédents pour conserver son droit de jeu. Cette victoire mémorable l'a aidé à terminer au 38^e rang des boursiers.

Granby aura son Challenger féminin

La nouvelle sera annoncée en conférence de presse cet après-midi



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Selon toute vraisemblance, Alain Faucher et Eugène Lapière vont annoncer, cet après-midi en conférence de presse, qu'un tableau féminin s'ajoutera au tableau masculin du Challenger Banque Nationale de tennis, l'été prochain.

Ni M. Faucher, directeur du comité organisateur du Challenger, ni M. Lapière, directeur du tournoi, n'ont voulu confirmer l'information obtenue de très bonne source par *La Voix de l'Est*. En fait, les deux hommes se sont entêtés à nous inviter au point de presse, qui aura lieu à 15 h 30 au café étudiant du cégep.

Selon nos informations, la Ville de Granby va injecter quelques centaines de milliers de dollars dans le projet. Plus précisément, elle va investir dans la réfection des courts 1 à 4 des Tennis Saint-Luc. Ainsi, l'éclairage sera refait, les clôtures seront reculées afin de satisfaire les exigences de l'ATP et de la WTA et les terrains seront repeints. Les courts

5 à 8 seront aussi repeints. En bleu, soit dit en passant.

Toujours selon les informations recueillies par *La Voix de l'Est*, les dirigeants du Challenger négocient encore avec certains partenaires et il reste toujours quelques ficelles à attacher. Mais rien qui pourrait empêcher Alain Faucher et Eugène Lapière d'annoncer qu'hommes et femmes vont se partager les courts des Tennis Saint-Luc du 9 au 17 juillet prochain.

« Tout est réglé à 99% », dit notre source.

Alain Faucher, on le sait, rêve de voir les femmes envahir les Tennis Saint-Luc depuis longtemps. Eugène Lapière aussi. Lorsque les bénévoles du Challenger leur ont dit qu'ils étaient prêts à embarquer dans l'aventure, le mois dernier, les deux hommes ont multiplié les rencontres afin que le projet, voire le rêve, se réalise. Ils ont notamment visité l'église Saint-Luc ainsi que les écoles primaires Saint-Luc et Saint-Marc pour voir si les installations, comme les douches et les vestiaires, pourraient servir au tournoi.

En 2006, lorsque Granby avait accueilli la Coupe Davis, le sous-sol de l'église Saint-Luc avait servi de vestiaires aux joueurs. Les matches



PHOTO DANIELE FRANCIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Eugène Lapière et Alain Faucher ont multiplié les rencontres au cours des dernières semaines.

de la Coupe Davis avaient été présentés en même temps que les qualifications du Challenger.

Les nouvelles dates du Challenger vont régler de nombreux problèmes au plan de la

logistique, l'hébergement en particulier. Fin juillet, le tournoi devait se battre pour obtenir des chambres d'hôtel en raison de tous les événements majeurs (l'International des voitures anciennes de

Granby et l'International Bromont) présentés en même temps dans la région.

La conférence de presse d'aujourd'hui devrait aider à répondre à plusieurs questions.

SKI POUR LES JO

La suggestion de Québec est rejetée par la FIS

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — La Fédération internationale de ski (FIS) a décidé de ne pas retenir le tracé proposé par Québec pour les compétitions masculines de ski alpin si la ville devait accueillir les Jeux olympiques d'hiver, a confirmé le président de l'organisation, hier.

Cette décision a été prise après la visite du site proposé, le 30 novembre, dans la région de Charlevoix, par le président du comité alpin de la Fédération, Bernhard Russi.

Le maire de Québec, Régis Labeaume, n'a pas voulu commenter. Contacté en fin de matinée, son attaché de presse, Paul-Christian Nolin, a indiqué que le maire allait d'abord attendre la réaction d'Équipe Québec, qui s'occupe de la candidature de la ville aux Jeux.

Quant au président d'Équipe Québec, Claude Rousseau, il a refusé de commenter cette annonce, signalant qu'il devait d'abord prendre connaissance des détails de la décision de la Fédération.

M. Labeaume a déjà affirmé que sa ville ne soumettrait pas sa candidature au Comité international olympique (CIO) sans une piste convenable pour la descente masculine.

Selon Gian Franco Kasper, le président de la FIS, le principal problème du tracé situé dans le centre de ski du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François est la présence d'une section peu dénivelée.

« Il y a une partie très, très plate dans laquelle on ne peut pas faire de descente. On ne peut pas refaire toute la montagne, bien sûr », a indiqué M. Kasper en entrevue téléphonique, après avoir affirmé que la hauteur du sommet n'était qu'un « petit détail » facilement rectifiable.

Selon le président de la FIS, il s'agissait d'une conclusion « finale et unanime des experts canadiens et de notre expert ».

Le rapport technique de M. Russi, « le meilleur expert » de la FIS selon son président, devrait suivre dans les prochains jours.

M. Russi avait aussi jugé inacceptable la solution de Québec à l'époque où la ville voulait présenter les Jeux olympiques de 2002.

Le premier ministre Jean Charest a dit croire qu'il y avait d'autres scénarios à développer », disant vouloir attendre le rapport d'Équipe Québec avant de se prononcer plus amplement.

M. Charest a ajouté que la candidature pour les Jeux faisait partie d'une vision plus large pour la capitale provinciale en tant que destination pour des compétitions sportives d'hiver de calibre international.

Le chef de l'Action démocratique de Québec (ADQ), Gérard Deltell, a souligné que ce n'était pas la première fois que l'absence d'une montagne convenable pour la tenue de compétitions olympiques était soulevée, parlant d'un « handicap majeur ».

« Il va falloir vraiment réévaluer la position d'aller de l'avant, car c'est clair que c'est un handicap majeur », a fait valoir M. Deltell.

La séquence de départs de suite de Favre s'arrête à 297

DETROIT (ASSOCIATED PRESS) — Le nombre record de départs consécutifs de Brett Favre s'est arrêté à 297 hier, lorsqu'il n'a pas revêtu l'uniforme pour le match des Vikings du Minnesota contre les Giants de New York.

La séquence, qui datait de 1992, a pris fin en raison d'une blessure à l'épaule gauche subie lors de la première possession des Vikings, le 5 décembre contre les Bills de Buffalo.

Les Vikings espéraient que Favre, qui a amorcé des matches malgré une fracture au pied et une tendinite au coude cette saison, pourrait le faire encore une fois lorsque le match face aux Giants a été remis au dimanche après l'effondrement du toit du Metrodome. Cela a forcé le déménagement du match au Ford Field, mais Favre n'a quand même pas eu assez de temps pour retrouver la forme nécessaire pour jouer.

Le quart s'est blessé lorsqu'Arthur Moats des Bills l'a frappé au dos et l'a

envoyé au sol lors du troisième jeu de leur première série à l'attaque. Le lendemain, le secondeur recrue avait des émotions partagées, lui qui pouvait être le joueur qui mettait fin à la série de Favre.

« Je veux voir personne être blessé et ne plus jouer. S'il joue, ce sera une bonne chose, avait dit Moats. Mais s'il ne joue pas, et que je suis le gars qui a mis fin à sa séquence, c'est correct. C'est un peu remarquable, ouais. »

Tarvaris Jackson a obtenu le départ pour les Vikings. Avec un dossier de 5-7, leurs chances de participer aux éliminatoires sont plutôt minces.

La 20^e saison de Favre aura été l'une de ses plus difficiles. Il a été malmené sur le terrain et il n'a non seulement joué avec deux fractures au pied gauche et une tendinite au coude, mais il a aussi eu 10 points de suture à la joue et des douleurs au cou, au dos et au mollet avant d'être frappé par Moats.

MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 - LA VOIX DE L'EST

27

Granby

CHRYSLER



Larry Crook



Jean-Yves Dion



Yanick Proulx



Sébastien Duhamel



Patricia Marcoux



Luc Bresse



Dany Maurice



Normand Lussier



www.granbychrysler.com

947 Principale, Granby 450 378-9051

Décorez votre entrée pour les Fêtes!



~~37 645 \$~~

2011 RAM 1500 SXT

4x4, cabine quad, V8, 4,7 L, 310 hp, automatique, climatiseur, groupe électrique, roues chromées 17 po, radio satellite, système ESP, régulateur de vitesse et plus...

369 \$*

- Taxes incluses
- 0 \$ comptant
- Tout compris



2010 DODGE GRAND CARAVAN

V6, automatique, climatiseur, groupe électrique, glaces teintées, système ESP

325 \$

- Taxes incluses
- 0 \$ comptant
- Tout compris

*Avec option d'achat du client après 60 mois.



2010 DODGE CHARGER SXT
automatique, climatiseur,
groupe électrique, roues 18 po chromées

Achat **364 \$**



2010 JEEP PATRIOT NORTH
4x4, climatiseur, groupe électrique,
« mags » 17 po, système ESP

Achat **299 \$**



2011 JEEP GRAND CHEROKEE
très équipé

Achat **557 \$**



2010 CHRYSLER SEBRING LX
décapotable, automatique, climatiseur,
groupe électrique

Achat **395 \$**



2011 RAM 4500 et 5500

châssis cabine, diesel

4 EN INVENTAIRE



2010 CHRYSLER 300
très équipée

Achat **345 \$**